

Communauté urbaine de Cherbourg

**Réalisation d'un plan
d'interprétation et conception
d'un réseau de sites
d'interprétation et d'éducation à
l'environnement**



Diagnostic

Juillet 2002



Expertise et gestion des espaces naturels • Assistance à la mise en place de politiques environnementales
Communication visuelle • Edition scientifique naturaliste • Formation professionnelle • Voyages • Photographie

SIÈGE SOCIAL :
Écosite de Méze - BP 58 - 34140 Méze
Tél. : 04 67 18 46 20 - Fax : 04 67 18 46 29
e-mail : siagesocial@biotope.fr

AGENCE NORD / ÎLE-DE-FRANCE :
3/5 rue Lespagnol - 75980 - Paris cédex 20
Tél. : 01 40 09 04 37 - Fax : 01 40 09 16 74
e-mail : agence nord@biotope.fr

AGENCE ATLANTIQUE :
128, rue des gravières, 33310 Lormont
Tél. : 05 56 06 35 87 - Fax : 05 56 06 35 88
e-mail : agenceatlantique@biotope.fr

REALISATION D'UN PLAN D'INTERPRETATION ET CONCEPTION D'UN RESEAU DE SITES D'INTERPRETATION ET D'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

DIAGNOSTIC

Introduction

Le territoire étudié se situe dans le département de la Manche. Il s'agit d'un département maritime, marqué à la fois par la longueur de son littoral (330 Km de côtes) et par l'influence partout sensible de la mer qui n'est nulle part à plus de 50 Km. Ce département est ainsi souvent considéré comme un territoire « insulaire », car bien qu'au contact de deux grands ensembles géographiques (le Bassin parisien et Le Massif armoricain), il ne s'y intègre pas pour autant.

Notre site d'étude, le territoire de la Communauté Urbaine de Cherbourg, est situé à l'extrême pointe du Cotentin en position centrale sur la côte rocheuse. La Communauté Urbaine de Cherbourg (CUC) est un rassemblement de 5 communes comprenant celle de Cherbourg-Octeville et des communes avoisinantes: Tournaville, La Glacière, Queurdreville-Hainneville et Querqueville.

Une étude paysagère réalisée en juin 1999 pour la CUC a découpé le territoire en 5 grandes unités subdivisées en fonction du relief, de la proximité de la mer et de l'urbanisation : baie, plaines littorales, plateaux, vallées et grands paysages maritimes.

- La baie est constituée de celles de Cherbourg et de Querqueville. La première s'ouvre sur la petite rade alors que la deuxième s'ouvre sur la grande rade. Les deux offrent un paysage similaire de terrain plat urbanisé s'ouvrant sur le paysage maritime.
- Les plaines littorales forment la bande littorale de la Manche avec de longues plages de sable. Elles sont au nombre de deux sur la CUC mais débordent largement du territoire étudié. Il s'agit de la plaine du Becquet et de la plaine de Nacqueville. Les plateaux ont un relief assez doux avec des pentes abruptes qui surplombent la ville, la grande rade et la mer et qui offrent par endroit une vue d'ensemble.
- Quatre plateaux sont répertoriés: plateaux du Caplain, d'Octeville et de Querqueville. On compte deux grandes vallées sur le territoire : la vallée du Trottebecq et celle de la Divette qui finissent leur parcours dans la baie de Cherbourg.
- Hormis les deux grandes vallées citées précédemment, quelques petites vallées orientées nord-sud et assez profondes marquent le territoire. Elles sont souvent encaissées et dans leur fond, coulent de petites rivières. D'ouest en est, on trouve successivement le Lucas, le Rouland, le Vaublat, le Fay. Plus à l'est, se situent les deux grandes vallées avec dans leur fond : la Divette et le Trottebecq. Ces vallées sont parfois peu accessibles du fait de la présence du bocage.
- Les grands paysages maritimes sont constitués par la petite et la grande rade de Cherbourg qui s'ouvrent sur la mer.

La CUC compte une population de plus de 88588 habitants qui se concentrent sur la commune de Cherbourg-Octeville. Cette dernière offre le plus grand nombre d'habitats collectifs mais on observe une augmentation de la population dans la première couronne entre 1990 et 1999.

Au niveau des milieux naturels, la CUC possède une variété d'habitats répartis sur l'ensemble du territoire. La CUC ne présente pas de sites particulièrement remarquables à l'échelle du département mais elle a su conserver des espaces naturels, ce qui lui permet aujourd'hui de disposer d'une surface importante de verdure en milieu péri-urbain. Certains milieux comportent tout de même des espèces remarquables qui leur ont valu d'être répertoriés en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique (ZNIEFF).

L'objet de cette étude est de répertorier et d'interpréter les sites en fonction de leurs potentialités. Cette étude ne se limitera toutefois pas seulement aux milieux naturels. Elle se servira de ces milieux pour aborder l'environnement « au sens large du terme » et poursuivre ainsi l'action de la CUC en faveur de l'environnement.

TABLE DES MATIERES

I.	LE PLAN D'INTERPRETATION, DEFINITION	6
II.	MÉTHODOLOGIE	7
II.1.	L'EQUIPE	7
II.2.	LA BIBLIOGRAPHIE	7
II.3.	LES CONSULTATIONS	7
II.4.	L'INVENTAIRE DE TERRAIN	8
III.	DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL AU SEIN DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE CHERBOURG	8
III.1.	ANALYSE DES MILIEUX NATURELS	8
III.1.1.	Des milieux variés	8
III.1.2.	Des sites dispersés	10
III.1.3.	Les moyens de découvertes des sites	11
III.1.4.	Aspects réglementaires et fonciers	13
III.1.5.	Analyse du patrimoine historique associé aux milieux naturels	14
IV.	LES ACTIONS MENEES EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT SUR LE TERRITOIRE DE LA CUC	16
IV.1.	LES ACTIONS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE CHERBOURG	16
IV.1.1.	Déchets, eau potable et eaux usées	16
IV.1.2.	Actions en faveur de l'éducation à l'environnement	17
IV.1.3.	Actions en faveur de l'environnement au niveau de l'urbanisme (schéma directeur)	17
IV.1.4.	Le plan paysage	17
IV.2.	LES ACTIONS DES COMMUNES	19
IV.2.1.	L'amélioration du cadre de vie	19
IV.2.2.	La protection de l'environnement	20
IV.2.3.	La découverte du patrimoine	20
IV.2.4.	Des projets touristiques	21
IV.3.	LES STRUCTURES EXISTANTES EN MATIERE D'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT	21

IV.4.	LE PUBLIC VISE PAR LES ACTIONS MENEES	22
V.	INTERPRETATION : POTENTIALITES ET CONTRAINTES	23
V.1.	LES THEMES DE COMMUNICATION EXPLOITES	23
V.1.1.	Sur site	23
V.1.2.	Hors site	23
V.2.	LES THEMES DE COMMUNICATION POTENTIELS	24
V.3.	ANALYSE DES POTENTIELS D'INTERPRETATION	27
V.4.	LES ENJEUX	27
VI.	ANNEXES	29
VII.	BIBLIOGRAPHIE	32
VIII.	PERSONNES CONSULTEES	34

I. LE PLAN D'INTERPRÉTATION, DÉFINITION

Le concept de plan d'interprétation est né aux Etats-Unis avec Freeman Tilden vers la fin des années 50. Il est la traduction littérale de l'expression américaine "interpretative planning". Plusieurs définitions de ce concept existent et sont très similaires. Les Québécois le définissent comme étant "un document de référence sur tout ce qui peut, sur un territoire donné, communiquer la signification, les interrelations et la valeur du patrimoine naturel au visiteur en vue de le rendre conscient de la place qu'il occupe dans l'environnement".

L'interprétation d'un site ne s'intéresse pas qu'aux éléments vivants du territoire bien que ceux-ci soient à priori les éléments les plus visibles ou audibles. En effet, les éléments inertes tels que les reliefs ou les traces de vieux bâti, s'ils ne sont pas gérés, sont colonisés par la végétation et sont moins visibles pour les visiteurs. Malgré cela, le relief ou encore les traces d'anciens vestiges permettent de retracer l'histoire d'un site. Ils nous permettent de comprendre l'état actuel d'un site. De plus les vestiges sont une trace du passé que le visiteur et même la population locale ne connaissent pas toujours. Considérer les éléments vivants et inertes, c'est retracer l'histoire du site afin de mieux le comprendre à l'époque actuelle, c'est l'inscrire dans l'histoire.

Le plan d'interprétation a pour but de transmettre une information sur un site par tous les moyens. Cependant, il faut trouver le moyen de communication adéquat: cela va du panneau de signalisation aux nouvelles technologies (Internet...) en passant par le vocabulaire utilisé par le personnel d'accueil par exemple. Le moyen de communication choisi dépend lui-même du type de public visé, du lieu...

En résumé dans un plan d'interprétation, on se pose les questions des messages à transmettre aux visiteurs, de leurs attentes, des endroits propices pour livrer ces messages ainsi que les ressources nécessaires c'est à dire les moyens pour y arriver.

La Conférence de Rio de 1992 a sensibilisé le grand public sur les problèmes environnementaux et le développement durable. Le plan d'interprétation va dans ce sens puisqu'il permet une meilleure connaissance d'un milieu et donc une prise de conscience quant aux menaces qui pèsent sur lui. En annexe 1, nous présentons un ensemble de grands thèmes environnementaux au sens large pouvant être utilisés dans un plan d'interprétation. Cette liste, non exhaustive, présente les grandes problématiques environnementales actuelles. Bien sûr le plan d'interprétation s'appuie sur un site et donc sur ses potentialités et tous les thèmes du tableau ne peuvent pas être utilisés. Même si un site permettait d'utiliser beaucoup de thèmes, un choix devrait peut-être être effectué parmi eux pour rendre l'interprétation plus percutante.

II. METHODOLOGIE

II.1. L'EQUIPE

Cette étude a été réalisée par Emeline Givet, chef de projet, diplômée de l'Ecole de Paysage d'Angers et Murielle Olive, chargée d'étude stagiaire. Dorothée Egle, environnementaliste, a été chargée du contrôle qualité de l'étude (appui technique et relecture).

II.2. LA BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie est une étape indispensable dans la réalisation du plan d'interprétation. En effet, étant donnée la superficie de la zone d'étude, il était nécessaire d'avoir une première approche du terrain afin d'organiser au mieux la prospection.

De nombreuses études sur les milieux naturels avaient déjà été effectuées pour la Communauté Urbaine de Cherbourg. L'étude d'environnement préalable à la révision du Plan d'Occupation des sols de la Communauté Urbaine de Cherbourg avait mis en évidence la qualité écologique de certains sites dont il a été évidemment tenu compte dans cette étude. Les documents consultés contenaient pour certains des inventaires floristiques et faunistiques, éléments particulièrement importants pour évaluer l'intérêt d'un site et donc ses potentialités d'interprétation.

De plus, cette étude tient compte non seulement des potentialités des milieux naturels de la communauté urbaine mais est élargie aux thèmes environnementaux au sens large du fait de l'action de la CUC dans ce sens (déchets, assainissement). La CUC disposant d'un patrimoine historique et culturel riche souvent lié aux milieux naturels, cet élément sera également pris en compte. Pour cette étude, nous avons utilisé l'ensemble des documents fournis par les différents acteurs de l'environnement sur la CUC. Ainsi certaines données utilisées dans cette étude peuvent ne plus être d'actualité (une espèce a peut-être disparu sur un site...).

II.3. LES CONSULTATIONS

Après avoir pris connaissance du terrain au travers des différentes lectures, il était primordial de rencontrer les acteurs en matière d'environnement (élus, responsables des services techniques...) sur la zone d'étude afin de compléter notre liste de sites, de recueillir leurs remarques et de vérifier l'état d'avancement des différents projets.

Les consultations ont consisté en la rencontre de ces acteurs de l'environnement sur la Communauté Urbaine de Cherbourg et en deux entretiens téléphoniques. Une grille

d'entretien avait été préparée et leur avait été envoyée au préalable. Pour chacun de ces entretiens, nous avons rédigé un compte-rendu, envoyé aux acteurs concernés pour validation.

II.4. L'INVENTAIRE DE TERRAIN

Les entretiens avec les acteurs de l'environnement de la Communauté Urbaine de Cherbourg ainsi que les différents documents bibliographiques nous ont permis de répertorier les milieux naturels et les éléments patrimoniaux (monuments, zones archéologiques...) pouvant s'insérer dans le plan d'interprétation. Les sites ont été parcourus à pieds ou en vélo. Ils ont été photographiés « de l'intérieur même » du site ou à partir des chemins, en fonction de leur accessibilité.

Cet inventaire a permis d'élaborer un ensemble de fiches concernant les milieux naturels présentés en annexe et qui sont localisés sur une carte également en annexe.

III. DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL AU SEIN DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE CHERBOURG

Cette phase de diagnostic présente l'ensemble des potentialités de la CUC en matière d'environnement.

III.1. ANALYSE DES MILIEUX NATURELS

III.1.1. DES MILIEUX VARIES

La Communauté Urbaine de Cherbourg comporte une grande variété de milieux répartis sur l'ensemble du territoire. C'est ainsi que l'on distinguera le bocage, les boisements, les vallées et zones humides, les landes et le milieu littoral tels que l'avait proposé l'étude d'environnement de février 1992 réalisée par le bureau d'études AMURE pour la CUC.

III.1.1.1. Le bocage

L'agriculture sur le site de la CUC est encore représentée sous forme de bocage, milieu caractéristique de la région. Il représente une surface importante du territoire et concerne toutes les communes. Le bocage est constitué pour l'essentiel de prairies fauchées ou pâturées. Mais on trouve également des surfaces plantées en maïs, céréales et des vergers sur les petites surfaces. Les fortes pentes ne facilitant pas leur

exploitation, les terrains situés sur les pentes sont fréquemment abandonnés. Ils sont alors colonisés en particulier par la Fougère aigle, qui bloque la dynamique évolutive des milieux, et appauvrit la richesse écologique du terrain.

Le bocage et ses haies jouent un rôle important en général, et sur le département en particulier. En effet, la Manche est un des départements les moins boisés de France et les haies constituent une sorte de « forêt linéaire » qui compense ce manque en milieux forestiers.

Par ailleurs, les haies jouent un rôle important dans la fixation des sols et la limitation de l'érosion, la filtration des eaux et aussi dans le maintien de la biodiversité puisqu'elles constituent un lieu de nourrissage, de nidification et de repos pour de nombreuses espèces telles que le Hérisson, la Taupe, le Renard, le Blaireau, la Chouette hulotte ou encore le Faucon crécerelle et diverses espèces de fauvettes.

En retrait de la côte, le bocage est constitué d'une strate arbustive avec notamment la présence de l'aubépine, du prunellier, du noisetier et d'une strate arborescente constituée principalement du chêne et du hêtre. Sur les anciennes landes, le bocage comporte des ajoncs, bouleaux, genêts. Près du littoral comme à Querqueville ou Tourlaville, la haie est représentée par l'Erable blanc, le frêne, l'orme et les prunelliers.

III.1.1.2. Les landes

Les landes sont localement bien représentées sur l'est de la CUC (Cherbourg, Tourlaville). Elles sont maintenues grâce aux activités humaines qui empêchent leur reboisement (on les qualifie alors de landes anthropiques) ou grâce à l'action du climat et du vent (on parle alors de landes climatiques). Les landes autour de Tourlaville et sur la montagne du Roule sont inventoriées en ZNIEFF de type 1 ce qui témoigne de leur intérêt écologique. En effet, elles possèdent bon nombre d'espèces remarquables telles que le Lorient, le Sizerin flammé, diverses espèces de Fauvettes...

III.1.1.3. Les boisements

Le département de la Manche est l'un des moins boisés de France (3.6% du territoire) d'où l'intérêt de préserver les boisements sur le département et donc sur la CUC. Cependant, hormis la formation boisée de taille importante située dans la vallée du Trottebecq, les autres boisements sont de surface plus restreinte et plus dispersée (parc de la Fauconnière, vallon des Roquettes, bois de Querqueville).

Ces boisements sont dominés par le hêtre, le noisetier et le chêne. Ils abritent des insectivores comme la musaraigne, des chiroptères, des carnivores (écureuil, mulot) et des oiseaux comme le pic, la mésange ou encore la Tourterelle des bois (espèce remarquable).

Les boisements du Trottebecq sont inventoriés en tant que ZNIEFF et un projet d'Espace Naturel Sensible est à l'étude. Le bois de Querqueville comporte des arbres âgés dont un

hêtre remarquable de plus de 100 m de circonférence de ramures, planté à l'occasion du passage de Napoléon en 1811. Ce bois ayant été très touché par la tempête de 1987, des plantations d'espèces locales ont eu lieu (plus de 1000 individus). Hormis le bois du Rouland, situé dans une vallée assez inaccessible, les autres bois se présentent plus sous forme de parc urbain boisé : Parc de la Fauconnière, Vallon des Roquettes et Vallon Sauvage, le bois de l'hôpital maritime René Lebas.

III.1.1.4. Les vallées

Le paysage de la CUC est marqué par de nombreuses vallées traversées par des ruisseaux qui créent des biotopes particulièrement riches. La vallée du Trottebecq bénéficie à ce titre de 2 types de classements. Elle est en site inscrit depuis le 15 avril 1983 pour une surface de 1200 ha s'étendant sur les communes de la Glacerie et de Tourlaville et ZNIEFF de type 2 pour 549 ha environ sur la Glacerie. Plus à l'ouest, se trouvent les vallées de Quincampoix, de Crève-Cœur et du Fay, de plus petites surfaces.

III.1.1.5. Les zones humides

Au niveau des zones humides, l'arrière-plage de Querqueville, près du camping, comporte une petite zone de marais intéressante ; les zones humides de Collignon sont quant à elles un peu plus étendues. On y trouve des espèces arborées comme les saules, l'aulne et l'érable et en matière de faune, des espèces comme le putois, le campagnol amphibie, la musaraigne aquatique ou la phragmite des joncs ont été observées.

III.1.1.6. Le littoral

La CUC est aussi bien représentée par son espace littoral qui touche toutes les communes mise à part la Glacerie. La façade littorale représente une surface importante. Deux types de groupements végétaux littoraux peuvent être observés : les formations du mode battu c'est à dire là où la mer exerce un battement constant du milieu par les vagues (*Rhodomenia pseudopalmata*, *Gigartina stellata*, *Alaria esculenta*) et les formations des zones abritées (*Laminaria digitata* et *Laminaria saccharina*). Sur la plage, sont répertoriées des espèces protégées comme le Chou de mer. La faune que l'on peut observer sur et depuis le littoral est très variée: mammifères marins comme le Dauphin commun et le Phoque gris, faune sous-marine avec les Spongiaires, Cnidaires, Annélides, les Oiseaux avec entre autre des cormorans et des grèbes.

III.1.2. DES SITES DISPERSÉS

La CUC dispose de milieux variés mais ceux-ci sont plus ou moins éloignés les uns des autres. Notre étude vise à mettre en place un réseau de sites d'interprétation ce qui rend

nécessaire la notion de liaison entre eux par des liaisons douces (sentiers, pistes cyclables) déjà existantes ou à créer (et qui interviendra dans un second temps).

La plupart des sites sont d'assez petite taille pour différentes raisons: ce sont soit des espaces reliques au sein de zones urbanisées (zones humides de l'arrière plage de Querqueville, zone centrale de Tourlaville), soit des parcs urbains aménagés à proximité de quartiers d'habitations (vallon des Roquettes, vallon des Bucailles, Fort des Couplets, parc de la Fauconnière).

Ils se présentent d'un seul tenant (c'est à dire qu'ils ne sont pas traversés par le système routier) du fait de leur petite surface, de leur situation ou de leur rôle.

La majorité des sites sont donc de surface restreinte mais la CUC possède tout de même quelques entités de surface importante. La plus grande entité naturelle en terme de superficie est la vallée du Trottebecq qui s'étend sur une bonne partie de la commune de la Glacerie et sur le sud de Tourlaville et déborde même en dehors de notre zone d'étude. Elle comprend en son centre le village de « la Verrerie » et est donc sillonnée par de petites routes et chemins départementaux.

Par ailleurs, les surfaces bocagères occupent encore une surface importante d'un seul tenant notamment dans le sud de la CUC (Hainneville-Haut, vallée du Vaublat, vallée de la Bonde). Elles sont traversées par des chemins, routes communales souvent de largeur réduite et quelques routes départementales.

Dans l'ensemble, les sites répertoriés ici en tant que milieu naturel forment une « ceinture verte » qui part à l'ouest de l'arrière-plage de Querqueville, se poursuit en périphérie sud de la CUC et remonte du côté de Tourlaville vers le site de Collignon.

III.1.3. LES MOYENS DE DECOUVERTES DES SITES

L'accueil du public au niveau d'un site est un facteur déterminant. En effet, le grand public fréquentera plus ou moins un site selon la présence et la qualité des chemins, son accessibilité...

III.1.3.1. L'accessibilité

Les sites naturels étudiés sont tous facilement accessibles par la voie routière. La CUC dispose également de pistes cyclables dont certaines passent à proximité (arrière-plage de Querqueville) voire à l'intérieur du site (site de Collignon, fiche 9). Cependant, la CUC avec ses plateaux offre de nombreux reliefs. Ainsi le chemin de Crève-Cœur dans la vallée du même nom (fiche 1), par exemple, présente une grande déclivité en allant vers le sud. Ces éléments sont importants à signaler au public qui pourra ainsi faire son choix en connaissance de cause ou s'adapter à la situation pour avoir accès à un site.

Toutes les communes possèdent ou ont en projet de créer des sentiers. Les sentiers existants sont parfois à réhabiliter car ils ont subi des dégradations (commune d'Équeurdreville –Hainneville par exemple).

Le thème des sentiers sera abordé plus en détail lorsque nous traiterons des actions des communes et dans le second temps de l'étude. Cependant il est à noter que sur certains sites, les aménagements et l'entretien des sentiers n'incitent pas à y pénétrer. C'est le cas à la vallée du Fay (fiche 2) où une imposante barrière débute le sentier. Les zones de bocage sont des propriétés privées et sont pour la plupart clôturées. La découverte de ce milieu passe donc automatiquement par les chemins aménagés entre les parcelles.

Précédemment, nous avons évoqué le relief, comme facteur à prendre en compte pour l'accès à un site. Ce problème est également d'actualité à l'intérieur même d'un site. En effet, un site comme Hainneville-Haut (fiche 5) possède des chemins qui ne peuvent convenir à tout type de public. Ainsi la chasse des Bates, par exemple, ne conviendra pas aux poussettes d'enfants, aux fauteuils roulants ainsi qu'à la pratique de certaines activités comme le roller, d'une part à cause de la déclivité du terrain qui rendrait la progression pénible et dangereuse et d'autre part par la qualité du terrain qui ne facilite pas ces moyens de déplacements. Relief et qualité du chemin sont donc 2 éléments importants pour ne pas prendre en considération qu'une partie du public lors de l'élaboration du réseau de sites d'interprétation.

III.1.3.2. L'esthétisme et l'intérêt du site

Au niveau d'un site, son aspect esthétique et son intérêt sont importants à prendre en considération.

Pour le premier facteur, il est évident qu'un site totalement abandonné n'attirera pas à priori un large public. Il pourrait être considéré comme une friche, milieu souvent mal perçu par le grand public. La conception et l'entretien jouent donc un rôle important. L'intérêt d'un site regroupe plusieurs éléments. Tout d'abord sa surface. En effet, un site trop petit sera parcouru en peu de temps ce qui limite son intérêt pour les familles qui pourraient venir y passer une partie du week-end. De plus, un site de grande surface en forêt, par exemple, peut donner l'impression de changer totalement du cadre quotidien. Enfin un site de grande taille peut permettre une interprétation plus élaborée en matière d'éducation à l'environnement.

L'intérêt d'un site peut également être lié aux aménagements et services proposés sur le site ou à proximité de celui-ci. Ce peut être la présence de divertissements ou d'aires de jeux pour les enfants et les adultes (jeux, espace pour pratiquer certaines activités de plein air comme la pétanque, le badminton...), les services comme les buvettes ou les marchands de glaces. Enfin, les activités proposées au sein d'un milieu attireront aussi un public varié (activités nautiques, sportives, manuelles...)

A notre connaissance, le territoire d'étude dispose de peu d'aménagements ou services de ce type. En été, Querqueville voit l'ouverture d'une buvette près du camping et des jeux pour les enfants sont présents. La buvette de la Saline à Equeuredreville ainsi que celle de Collignon à Tourlaville sont des constructions permanentes qui accueillent un large public. Sur Tourlaville, le site de Collignon (fiche 9) dispose d'une zone d'activités avec piscine. D'ailleurs sur ce site se trouve la Maison du Littoral et de l'Environnement, ouverte même le dimanche et qui propose diverses activités comme des sorties nature. De même le Vallon Sauvage (fiche 17) possède des tables de pique-nique. Le vallon des Roquettes (fiche 16) possède de vastes espaces enherbés permettant la pratique sportive. On voit que les sites proches du littoral (arrière plage de Querqueville (fiche 11), site de Collignon) sont ceux qui proposent le plus d'offres de ce type. De plus, ce sont surtout des aménagements en place qui ne nécessitent pas d'accueil personnalisé comme le demande la pratique du pédalo par exemple.

Chaque site s'adresse donc à un public plus ou moins diversifié selon la configuration, la topographie, la qualité des chemins, les services et activités proposées. Pour l'interprétation d'un site, il faudra bien prendre en considération l'ensemble de ces facteurs afin de s'adresser à l'ensemble du public. De plus, il ne faut pas oublier que certains sites abritent des espèces remarquables et parfois rares. Les aménagements devront donc tenir également compte du maintien du milieu.

III.1.4. ASPECTS REGLEMENTAIRES ET FONCIERS

III.1.4.1. ASPECTS FONCIERS

Le propriétaire d'un site et son statut au POS sont des éléments importants à prendre en considération pour savoir ce que l'on peut entreprendre sur un milieu donné. Un site non menacé de disparition sera privilégié pour l'interprétation puisque les structures ou les activités qui seront mises en place pourront être utilisées pendant une plus longue durée.

Les sites potentiels présentés précédemment appartiennent à différents propriétaires. Tout d'abord, les zones bocagères sont des zones agricoles et appartiennent à des propriétaires privés. Pour l'interprétation de ces sites, il faudra utiliser les éléments visibles et les éléments accessibles depuis les chemins, entre les parcelles.

« La Marine » est présente sur la CUC et possède des terrains, en particulier les landes de la Montagne du Roule, qui sont donc inaccessibles sauf pour la partie très pentue desservie par la route d'accès au musée de la Libération.

Enfin, les communes sont également propriétaires de certains sites : Cherbourg possède le golf situé dans la vallée du Trottebecq ainsi que le château des Ravalets. Querqueville est propriétaire du bois du château.

La majorité des sites sont classés en zone ND au POS c'est à dire en zone naturelle. On trouve certaines « subtilités » comme les zones Nda où l'implantation de certains équipements sportifs est autorisée. Nous trouvons également des sites ou des parties de sites en zones NC (zone agricole protégée de toute forme d'urbanisation), des zones UX et UB (zone urbaine).

III.1.4.2. ASPECTS REGLEMENTAIRES

La CUC possède certains sites d'intérêt remarquables qui ont été inventoriés en tant que Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique (ZNIEFF) de type 1 ou 2.

Les ZNIEFF de type 1 sont au nombre de 3 sur la CUC : les landes autour de Tourlaville (fiche 7), les landes de la montagne du Roule (fiche 8) et les dunes et marais de Collignon (fiche 9). La vallée du Trottebecq (fiche 4) est une ZNIEFF de type 2.

La ZNIEFF est un inventaire et ne confère de protection particulière. Il entraîne juste la nécessité de consulter cet inventaire lors de l'élaboration de tout projet. Il n'y a pas de différence fondamentale entre le type 1 et le type 2, hormis parfois une superficie supérieure pour les ZNIEFF de type 2, qui incluent alors des zones plus patrimoniales inventoriées en ZNIEFF de type 1.

La vallée du Trottebecq cumule avec son statut de ZNIEFF, le statut de site inscrit. Toute modification de l'aspect des lieux doit être déclarée 4 mois à l'avance ; des structures comme la publicité, l'affichage, les campings sont interdits. Des dérogations sont possibles auprès du préfet. De plus, la vallée du Trottebecq fait l'objet d'un projet d'Espace Naturel Sensible (ENS). Les ENS ont pour objectif la protection, la gestion et l'ouverture au public d'espaces naturels sensibles. Une taxe départementale est instituée ; celle-ci est perçue sur les constructions nouvelles soumises à permis de construire dans le département. Cette taxe pourra servir à l'acquisition, l'aménagement et la gestion des terrains en vue de leur ouverture au public par exemple. Pour ce projet d'ENS sur la vallée du Trottebecq, une zone de préemption a été définie. Le Conseil Général a délégué son droit de préemption sur ce site à la CUC.

La majorité des sites répertoriés présentent des conditions favorables pour l'interprétation (Zone ND au POS, futur ENS).

III.1.5. ANALYSE DU PATRIMOINE HISTORIQUE ASSOCIE AUX MILIEUX NATURELS

Les milieux naturels ont une histoire commune avec le patrimoine historique. Certains sites comportent encore des éléments ou des traces du passé. L'interprétation d'un milieu ne consiste pas seulement à faire découvrir les éléments vivants d'un site mais également tout ce qui permet de comprendre l'évolution d'un site et donc son état actuel.

C'est pourquoi il faut prendre en compte chaque particularité d'un site comme par exemple sa géologie mais également le patrimoine préhistorique et historique qui permettent de replacer l'Homme dans son milieu.

La Communauté Urbaine de Cherbourg est associée fortement à la mer. Lorsqu'on parcourt le littoral, il est impossible de ne pas voir les forts et digues qui protégeaient les côtes des invasions extérieures. Aussi ce patrimoine qui témoigne d'un passé peut-être lointain est-il intéressant à prendre en compte tant pour rappeler à la population locale un passé un peu lointain que pour faire découvrir aux personnes extérieures des éléments caractéristiques de la CUC.

Les sites naturels présentés précédemment incluent des éléments du patrimoine militaire. Ainsi sur la baie de Querqueville, les forts de Querqueville et de Chavagnac ainsi que la digue de Querqueville sont visibles du bord de mer. D'ailleurs la commune de Querqueville dans le cadre des "Dimanches du patrimoine" organise la visite du fort de Querqueville. Sur le site de Collignon, de même, on aperçoit le Fort de l'Ile Pelée. Au milieu des terres, le fort des Couplets, édifié en 1812, domine le site. Sa construction visait à la défense du port de Cherbourg côté terre. Actuellement, il abrite un centre de loisirs pour les jeunes ainsi que 2 bâtiments pour des activités associatives.

La situation de la Communauté Urbaine proche de la mer en a fait tout naturellement un territoire privilégié pour les échanges. Ces derniers associés à la douceur du climat ont permis à certaines espèces climatiques de s'épanouir malgré une latitude inhabituelle pour elles. Ainsi on trouve sur Cherbourg le parc Emmanuel Liais qui fit parvenir sur la ville des plantes d'Amérique du sud dès 1873. Il en fit également importer d'Asie. Ce parc présente plus de 500 variétés de plantes. Il comporte des espèces rares dont le Jubéa ramené du Brésil et qui est le seul acclimaté en France. De même le parc de la Fauconnière abrite le jardin classé de monsieur Favier, propriété privée.

Au niveau de la CUC, de nombreuses traces archéologiques ont été recensées. En particulier, la vallée du Trottebecq est le siège de nombreux témoignages du passé. Le Bois des Roches abrite ainsi un camp protohistorique. Près du village de la Verrerie, la Croix d'Or et Grandcamp étaient des habitats gallo-romain. De même sur la lande Saint Gabriel, au niveau des "Pierres couplées", un habitat du Néolithique est recensé. Près du littoral, on trouve également des zones archéologiques de type 3 au niveau des falaises et plage de Querqueville qui abritent un habitat antique. Sur Equerdreville-Hainneville, au pied des falaises au niveau de Saint-Anne, une zone archéologique est recensée ainsi qu'au niveau du centre d'instruction navale. La CUC est riche aussi d'un vieux patrimoine bâti comme le Moulin du Haut et le lavoir de la Fontaine Orange sur Equerdreville-Hainneville.

La vallée du Trottebecq recèle, en plus de ces nombreux témoignages de la préhistoire, des monuments plus récents. Ainsi le Château des Ravalets et son parc datent de la Renaissance et sont classés monument historique. De même, les bâtiments de l'ancienne Manufacture des glaces témoignent du riche passé du site puisque les glaces de la galerie des glaces du château de Versailles y ont été construites.

Querqueville possède également un château où siège actuellement la mairie. La visite de ce château est organisée par la commune dans le cadre des "Dimanches du patrimoine"

IV. LES ACTIONS MENEES EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT SUR LE TERRITOIRE DE LA CUC

IV.1. LES ACTIONS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE CHERBOURG

IV.1.1. DECHETS, EAU POTABLE ET EAUX USEES

La Communauté Urbaine de Cherbourg a des compétences propres par rapport aux différentes communes qui la composent. Ainsi, la CUC s'occupe en régie de la gestion des déchets. Elle est très active depuis des années sur ce thème menant des actions en particulier pour simplifier la tâche aux habitants en matière de tri sélectif. De même, des ambassadeurs du tri circulent dans les écoles pour expliquer comment et pourquoi trier.

La CUC possède une direction de l'eau et de l'assainissement qui a été certifiée ISO 14001. L'assainissement est un enjeu majeur au sein de La CUC puisque de nombreux problèmes de mauvais raccordements persistaient. Les problèmes quant à l'assainissement remonteraient même au 19^{ème} siècle. En effet les épidémies de typhoïde de l'époque (1875-1877) seraient dues à la présence de la bactérie *Bacterium coli* dans l'eau (bactéries issues des épandages) et qui se serait retrouvée entre autre dans les captages d'eau du ruisseau de la Polle qui servait à l'alimentation en eau de la population. La CUC a signé en 1993 un contrat d'agglomération avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Ce contrat consiste à contrôler les branchements d'assainissement pour vérifier leur conformité et permet une aide aux travaux de l'ordre de 40 % de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Une plaquette d'information a été éditée pour que la population locale soit informée de la situation de l'assainissement dans son quartier et des aides dont elle peut bénéficier.

En ce qui concerne l'eau potable, la CUC est alimentée surtout par les eaux de surfaces du fait de la rareté des eaux souterraines. Ces eaux de surface sont traitées au niveau de deux usines : celle sur la Divette (Cherbourg) et celle sur le Lucas (Querqueville). Les eaux souterraines complètent l'apport en eau à la population et sont traitées dans trois stations : Saint-Jean (Tourlaville), Traisnellerie et rue Dubost (sur Equeurdreville-

Hainneville. Pour moderniser le réseau, certaines des stations citées précédemment seraient abandonnées (la station rue Dubost, et les 2 stations de traitement des eaux de surface) au profit de la nouvelle station en cours de construction dans la vallée de Quincampoix.

IV.1.2. ACTIONS EN FAVEUR DE L'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

La Communauté de Cherbourg a signé avec l'Etat en 1993 la charte communautaire d'environnement. Puis un avenant a ensuite été signé en 1997. Cette charte a permis la réalisation de nombreuses actions dont par exemple la réalisation de livrets élèves-professeurs d'éducation à l'environnement.

La communauté urbaine dans le domaine de l'éducation à l'environnement produit trois types d'outils. Un outil en direction des écoles, un outil pour les deux structures d'éducation à l'environnement (maison du littoral et maison de la nature) et un outil en direction du public. Il est décidé de retenir un thème unique pour ces outils qui, cette année, porte sur la citoyenneté et l'environnement.

IV.1.3. ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT AU NIVEAU DE L'URBANISME (SCHEMA DIRECTEUR)

L'environnement est également pris en compte dans le schéma directeur de la région de Cherbourg. Celui-ci prône par exemple l'intégration de la logique de développement durable dans les grands choix d'aménagement, la modération des extensions urbaines avec respect de l'environnement et maîtrise de l'évolution des paysages. La CUC a d'ailleurs fait réaliser un plan de paysage en 1999. Dans le schéma directeur, on trouve également la volonté d'une prise en considération de la problématique de l'eau, par la réduction des rejets polluants grâce à la modernisation des structures d'assainissement, mais également par une action dans le domaine de l'agriculture,

IV.1.4. LE PLAN PAYSAGE

Le plan paysage réalisé en 1999 découpe le territoire de la CUC en 6 entités de paysages : les plaines littorales, les plateaux, les vallées, les pentes, les baies, les paysages maritimes.

Six caractéristiques propres à la communauté urbaine se dégagent :

- Une ville et un port qui s'ignorent, alors que le centre ville permet de comprendre les origines de Cherbourg, une ville construite en lien étroit avec la proximité de la mer.

- Une ville peu ouverte sur le paysage maritime de la rade, la mer demeure éloignée depuis le bas des coteaux en raison d'une urbanisation dense alors que les coteaux s'urbanisent en montrant ainsi l'attrait de la mer,.
- Un large territoire urbanisé sans parc urbain à son échelle : alors que la mer et la campagne sont difficilement accessibles, la communauté urbaine ne comporte pas de parc de détente
- Une agglomération étendue sur deux sites géographiques : la baie de Cherbourg et la baie de Querqueville ne présente pas les structures d'une grande ville mais plutôt l'imbrication des anciens centre de village
- Un site aux arrivées spectaculaires : l'effet de surprise lors de l'arrivée sur la ville a tendance à s'estomper avec l'urbanisation des plateaux en zones pavillonnaire ou d'activité.
- Une ville en évolution vers la campagne normande

Au sein de ces entités, le plan paysage met en exergue des paysages qualifiés de remarquables :

- Les vallées (vallée du Trottebecq, vallée de la Divette, vallée du Fay, vallée du Vaublat, vallée du Lucas, vallée du Rouland).
- Les points hauts : la Montagne du Roule, la Fauconnière, le belvédère de la villa Rocca, les terrains maraîchers de Saint-Sauveurs, l'ancien cimetière, le fort des Couplets et ses vergers.
- Les bords de mer : la plaine de Nacqueville, le parc de l'arsenal, la plage verte, la plaine du Becquet.

Six groupes d'action ont été retenus qui se déclinent sur chaque sous-entité paysagère :

- Actions de recomposition urbaine
- Actions de mise en scène des grands axes routiers
- Actions de maîtrise de l'évolution des paysages agricoles
- Actions de valorisation des relations terre/mer
- Action de préservation des espaces naturels remarquables
- Actions de reconquête des paysages maritimes de la grande rade.

Parmi ces actions relatives aux sites étudiés précédemment, on trouve les actions concernant la requalification linéaire entre les grandes et petites rades de Cherbourg-Octeville, un travail de requalification du centre urbain notamment au pied de la montagne du Roule, une réflexion sur le maintien des espaces de respiration sur le rivage entre Querqueville et Nacqueville, de même que sur la plaine de Collignon.

Le plan paysage définit enfin six grands sites prioritaires :

- Le cœur de ville : Recomposer le cœur de Cherbourg autour des bassins et renouer les liens entre la ville et ses ports
- La promenade de la rade : Reconquérir le paysage maritime de la rade et rendre la rade plus accessible par une promenade de front de mer
- Le parc des hauteurs : Créer sur les espaces non construits très visibles depuis la rade et constituant une véritable ossature paysagère, un parc multi-sites, appelé le parc des Hauteurs

- La baie de Querqueville, lieu d'un redéploiement ouvert sur la mer : Programmer la composition d'un nouveau centre englobant les quartiers peu organisés des faubourgs de Querqueville
- Les arrivées spectaculaires : Mettre en scène les arrivées sur Cherbourg et son agglomération, de la campagne jusqu'au centre urbain
- Le bocage habité : Prolonger les valeurs paysagères de la campagne dans son évolution urbaine et agricole

IV.2. LES ACTIONS DES COMMUNES

La connaissance des actions des communes et en particulier de leurs projets est un paramètre important à connaître afin d'insérer au mieux le plan d'interprétation des sites. Les consultations des élus des différentes communes ainsi que les recherches bibliographiques font ressortir que les préoccupations actuelles en matière d'environnement sont essentiellement liées au cadre de vie. Elles dénoncent la difficulté de sensibilisation en matière de déjections canines, les dégradations au niveau des espaces verts (vols de plantations...) et des aménagements (tags sur les murs et les bâtiments), les bruits de voisinage. Hormis ces préoccupations liées à l'amélioration du cadre de vie, les communes multiplient les actions en faveur de la découverte du patrimoine et de la protection de l'environnement.

IV.2.1. L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

En matière d'amélioration du cadre de vie, de nombreuses actions ont été menées par les communes.

Sur Equeurdreville-Hainneville, le parc de la Bonde d'une superficie de 3,4 ha est situé sur une ancienne zone marécageuse et son aménagement a commencé en 1985. L'école Joseph Bocher a été associée à l'élaboration de ce parc puisque des élèves sont venus y planter les premiers arbres. Cet espace comporte des espaces ludiques et de repos avec un square où sont installés depuis 1994 des jeux pour enfants et un équipement multisport pour adolescents. Pour relier la Bonde aux Hauts de Capel, une coulée verte de 2,2 ha a été aménagée. Des structures ludiques en bois y sont implantées à chaque extrémité.

Sur la commune de la Glacerie, des vergers communaux ont été mis en libre accès. Ils comptabilisent 250 arbres d'essences diverses : pommiers, poiriers, pêchers, pruniers.

La commune de la Glacerie a un projet de requalification hydraulique sur la vallée du Crève-cœur pour remédier aux problèmes de ruissellement lors des fortes pluies. Elle souhaite mettre en place un système de bassins d'orage. Ce projet se veut de plus ludique par la création de jeux avec l'eau et la création d'un parcours gymnique. Les

terrains pour la réalisation de ce projet ne sont pas encore acquis et sont en cours de négociation.

La ville de Cherbourg a quant à elle adoptée une réglementation pour les panneaux publicitaires, les enseignes et les pré-enseignes. Elle a défini des zones de publicité restreinte (centre ville) qui soumettent en particulier toute nouvelle implantation de panneaux publicitaires ou d'enseignes à autorisation du maire.

Cherbourg a également adopté une charte paysagère qui fixe des principes d'intervention pour l'amélioration de la qualité des paysages et l'insertion des futurs aménagements. Ainsi cette charte préconise par exemple la protection et la mise en valeur des éléments de paysage et des espaces boisés.

IV.2.2. LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La commune de Cherbourg-Octeville ne possède pas de grandes entités naturelles. Ses milieux naturels se réduisent aux jardins, parcs et espaces verts. La commune de Cherbourg-Octeville a fait un geste important en matière de protection de l'environnement en abandonnant l'utilisation de produits phytosanitaires sur une partie de la commune (Vallon sauvage).

Sur les communes de la Glacerie et de Querqueville, les actions en matière de protection de l'environnement sont concrétisées par la plantation d'arbres et la gestion des boisements. Le Bois municipal de Querqueville comporte de nombreux arbres âgés (en particulier des hêtres). La commune est consciente de l'importance de ce bois puisqu'elle y a déjà réalisé des sorties-conférences. Elle souhaite maintenant réaliser un inventaire écologique et mettre en place un plan de gestion de ce boisement municipal. Au Château des Ravalets, l'opération "Bois de l'an 2000" a vu la participation de 2268 enfants des écoles primaires de Cherbourg. Ils y ont planté 2000 arbres. De nombreuses opérations ponctuelles ont également été réalisées sur la commune de la Glacerie. Elle a ainsi acquis les surlargeurs de la RN 13 et revégétalisé ces espaces, boisé les ronds-points et planté plus de 1000 individus au niveau du bois du Ronfa.

IV.2.3. LA DECOUVERTE DU PATRIMOINE

Querqueville et Cherbourg-Octeville organisent des visites de leur patrimoine bâti. Querqueville organise les "Dimanches du patrimoine" avec visite une fois par mois d'un site caractéristique de la commune : le Fort de Querqueville, le château de Querqueville, le parc du château, un circuit dans le bocage... Toujours dans l'optique de mise en valeur de son patrimoine et un peu plus éloigné du parc du château, la commune souhaite mettre en place un marché du terroir au niveau du manoir de la Cocquerie ; celui-ci aurait lieu une ou deux fois par mois selon le succès rencontré.

La majorité des communes ont un projet de rénovation ou de création de sentiers. A Cherbourg-Octeville un programme s'étalant sur 5 ans a été budgété pour reprendre les sentiers, en particulier en retraçant le balisage disparu. La commune de Querqueville a déjà tracé le parcours de 4 circuits pédestres susceptibles cependant d'être modifiés. Ils permettront la découverte du patrimoine de Querqueville en particulier le Vieux Querqueville et le Bois. La plaquette avec le parcours des 4 circuits sera, à terme balisé et affiché sur un panneau devant la mairie. Sur la commune de la Glacerie, un projet de mise en valeur des sentiers pédestres peut être cité ainsi que la création du chemin de la fosse Joret. Enfin, Tourlaville et la Maison du Littoral et de l'Environnement travaillent avec la société Lithosphère à la réalisation de 6 circuits thématiques sur 2 ans. Chacun de ces sentiers aura des thématiques particulières. Par exemple, le sentier nommé "la Pierre du Becquet" traitera d'histoire de la Terre, de la pierre du Becquet proprement dite, d'environnement. Le sentier "Au royaume de la vie" aura lui pour thématique l'origine de l'eau et du marais maritime, la tourbe et les tourbières,....

IV.2.4. DES PROJETS TOURISTIQUES

3 millions de touristes traversent chaque année la Communauté Urbaine de Cherbourg. La Cité de la Mer est une structure susceptible de retenir une partie de ce flux de touristes et en particulier les Anglais qui passent par la CUC pour rejoindre le sud de la France. Pour aller dans ce sens, la commune de la Glacerie souhaite améliorer leur accueil et a ainsi un projet d'agrandissement du golf. Elle a également acquis les bâtiments de l'ancienne manufacture royale afin d'y réaliser 5 gîtes d'étapes.

Pour améliorer le cadre de vie des habitants et offrir des lieux de réunions et de rencontres, la commune de la Glacerie souhaite réaliser une place du village, un city stade et un belvédère à l'ouest du golf. Ces 4 projets débiteront en septembre 2002 et seront livrés au mois de mai de l'année suivante.

IV.3. LES STRUCTURES EXISTANTES EN MATIERE D'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

De nombreuses structures ont un lien plus ou moins étroit avec l'éducation à l'environnement. On distingue des structures à vocation purement d'éducation à l'environnement comme la Maison du Littoral et de l'Environnement de Tourlaville ou la Maison de la Nature et de l'Environnement de Cherbourg-Octeville. La première située non loin de la plage de Collignon est une construction Haute Qualité Environnementale (HQE) récente et gérée par la commune de Tourlaville. Elle s'adresse à tout type de public et propose différents types d'activités payantes (animations scolaires, sorties nature, conférences) ou gratuites (expositions). L'environnement au sens large y est abordé allant de la richesse floristique à Collignon jusqu'à la gestion des déchets.

La Maison de la Nature et de l'Environnement de Cherbourg-Octeville est une structure plus petite s'adressant plus particulièrement aux scolaires et aux centres aérés. Elle est située dans le Vallon Sauvage et dispose donc à proximité de milieux naturels (zones aquatiques, boisements...). Elle aborde des thèmes sur la faune et la flore, la géographie... De par sa taille, elle s'adresse à la population locale contrairement à la Maison du Littoral et de L'Environnement qui peut également avoir une vocation touristique. La Maison de la Nature et de l'Environnement travaille aussi avec des adultes dans le cadre de la réalisation d'un jardin potager avec les gens du quartier des Provinces (mission sociale) mais il n'y a pas de sensibilisation à l'environnement auprès des utilisateurs (comme les méthodes d'utilisation des engrais, par exemple).

D'autres structures peuvent intervenir dans le domaine de l'éducation à l'environnement, dont ce n'est toutefois pas la mission première : c'est le cas de l'Atelier Permanent du Paysage qui est une structure municipale. On peut également nommer la Cité de la Mer qui porte à connaissance du grand public le fonctionnement du milieu marin. D'autre part, toutes les structures nautiques comme les écoles de voiles sont susceptibles d'informer et d'éduquer sur le milieu marin.

En terme de bilan, peu d'associations naturalistes ou à vocation exclusive d'éducation à l'environnement sont présentes sur le territoire de la CUC. Les structures sont en majorité à vocation de loisirs ou de mission sociale et peuvent utiliser parfois certaines thématiques environnementales dans leurs activités. D'autre part, chaque structure organise ses activités de son côté sans réelle concertation avec les autres. De ce fait, il y a une méconnaissance des activités d'une structure à une autre.

IV.4. LE PUBLIC VISE PAR LES ACTIONS MENEES

Dans l'ensemble, nous constatons que les activités environnementales proposées par les différentes structures s'adressent en majorité à un public d'enfants dans le cadre scolaire avec par exemple le passage des « ambassadeurs du tri » dans les écoles. Ce sont surtout des enfants des écoles primaires et moins des niveaux supérieurs qui participent aux activités proposées pour plusieurs raisons: les élèves des niveaux collège et lycée sont plus contraints au niveau du programme scolaire avec des échéances au niveau des examens (brevet des collèges, baccalauréat...). De plus, cet âge est un peu une période de conflits avec les adultes ce qui ne rend pas les contacts toujours faciles.

Certaines activités s'adressent cependant aux adultes mais pas toujours dans un contexte d'apprentissage de l'environnement. La Maison de la Nature et de l'Environnement travaille avec des adultes du quartier des Provinces à la réalisation de jardins mais il s'agit là plus d'une mission à but de création de liens sociaux que de prise de conscience environnementale. Cependant, la Maison du Littoral et de l'Environnement de Tournaville touche un public plus large grâce à la diversité des activités proposées (conférences, sorties animations, expositions).

V. INTERPRETATION : POTENTIALITES ET CONTRAINTES

V.1. LES THEMES DE COMMUNICATION EXPLOITES

Actuellement les différentes structures d'éducation à l'environnement abordent des thèmes assez variés en matière d'environnement. On distinguera les thèmes abordés sur site où les divers éléments abordés sont visibles dans leur contexte et les thèmes abordés hors de leur site d'appartenance.

V.1.1. SUR SITE

- La faune, la flore et le fonctionnement des écosystèmes : ce sont des sujets particulièrement abordés sur site. La MLE (Maison du Littoral et de l'Environnement) traite des grands groupes tels que les Oiseaux, les Batraciens, et des éléments de botanique en particulier lors des sorties animations qu'elle organise. De même la MNE (Maison de la Nature et de l'Environnement) située dans le vallon sauvage avec ses 3 animateurs utilise souvent ce site pour les activités qu'elle propose puisqu'elle dispose de petit matériel pour l'étude de la faune et de la flore sur place: loupes, bocaux... Elle a aussi réalisé un chantier de restauration de la mare du vallon. Le cahier élève -professeur réalisé grâce à la Charte environnement signée par la CUC en 1993 traite également de thèmes faune-flore terrestre : feuille avec apprentissage des termes descriptifs de la feuille qui aboutissent à la reconnaissance de l'arbre auquel la feuille appartient, fruits (différents types de fruits, présence des graines...), fleurs (parties constitutives de la fleur et pollinisation), nourrissage des oiseaux... Il a été réalisé pour être utilisé sur le sentier de l'environnement des Provinces.
- La géographie : La MNE élargit parfois les thèmes environnementaux de la faune et de la flore à de la géographie par exemple. Ainsi, le thème de la haie a été étudié au niveau de sa composition faunistique et floristique mais également en terme de délimitation de parcelles.

V.1.2. HORS SITE

- La faune et la flore : Les structures d'éducation à l'environnement sur la CUC développent également les thèmes de la faune et de la flore d'une manière plus générale, ne nécessitant pas la présence du public sur le site.

Elle traite également de thèmes environnementaux qui n'existent pas sur la CUC. Ainsi le thème de la migration des oiseaux a été abordé lors des conférences ou d'expositions organisées par la Maison du Littoral et de l'Environnement. En terme d'environnement au niveau mondial, des conférences et expositions sur les terres australes ont été effectuées par la MLE.

- Le littoral : Un autre thème bien étudié est celui du milieu littoral et marin abordé par la MLE au travers de 4 expositions sur le littoral dont une réalisée par les enfants. Une conférence sur les Cétacés du Cotentin a également été organisée. Le milieu marin peut également être découvert par le grand public à la Cité de la mer à Cherbourg qui propose la découverte du milieu marin du monde entier avec l'"Aquarium abyssal", le bassin ouvert et 16 autres bassins.
- Les déchets : en terme d'environnement plus généraliste, la thématique des déchets est évoquée à la fois par la CUC avec ses ambassadeurs du tri qui passent dans les écoles primaires et par la MLE à travers une exposition et une conférence.

Les structures en rapport avec l'environnement sur la CUC abordent l'environnement d'une manière assez complète ; elles ne se bornent pas à la reconnaissance de la faune et à la flore mais traitent également de problèmes plus globaux comme la gestion des déchets par exemple (Maison du littoral et de l'Environnement) et de la haie au niveau écologique et géographique (Maison de la Nature et de l'Environnement). Cependant bien que variés, les thèmes traités sont parfois redondants comme le milieu littoral, souvent évoqué.

V.2. LES THEMES DE COMMUNICATION POTENTIELS

Les thèmes abordés par les structures environnementales sur la CUC sont assez diversifiés mais souvent redondants. Ainsi les déchets, et le milieu littoral sont souvent abordés. Ci après figurent quelques thèmes qui pourraient être exploités lors de la mise en place de ce plan d'interprétation.

- Connaissance du milieu: la CUC présente des milieux diversifiés. Certaines espèces sont dites généralistes et peuvent être rencontrées dans plusieurs types de milieux. D'autres au contraire ne se rencontrent que dans des milieux particuliers parce qu'elles dépendent d'un type de substrat, de milieu particulier ou d'une autre espèce qui ne se trouve que sur ce milieu. Dans les deux cas, il est intéressant de mettre un nom sur un élément constitutif du milieu (nom d'espèces végétales ou animales, éléments géologiques...). La connaissance d'un milieu peut également passer par la compréhension des causes de certains faits : raison de l'installation d'habitat d'un animal à tel endroit...
- Usage et gestion: les activités humaines engendrent des pollutions, des conséquences sur un milieu. Pour limiter l'impact de ses actions, l'Homme a la possibilité de gérer ses ressources. Par exemple la ressource en eau est traitée pour l'adapter aux utilisations que les populations humaines

souhaitent en faire. Après utilisation, l'eau passe en usine de traitement pour retourner dans le milieu naturel avec la meilleure qualité possible.

- Nuisances: les activités humaines sont sources de nuisances pour le milieu naturel: dégradation et diminution de certains milieux naturels pour l'extension urbaine, pollution de l'eau, de l'air, des sols et sous-sols, pollution lumineuse (l'éclairage artificiel perturbe le cycle biologique de certaines espèces), pollution sonore...
- L'écocitoyenneté : A l'heure actuelle, l'environnement est de plus en plus médiatisé : on parle par exemple des bouleversements climatiques, d'effet de serre, d'inondations, de disparitions d'espèces, de pollution atmosphérique... Ces considérations semblent souvent éloignées du quotidien de chaque citoyen et nous avons parfois l'impression qu'à notre échelle, nous ne pouvons rien faire. L'individu ne se rend pas souvent compte qu'un geste simple du quotidien a une incidence sur l'environnement et que l'accumulation de ces petites nuisances du quotidien finit par poser des problèmes plus importants. Ceci rejoint le thème de l'écocitoyenneté. D'ailleurs la CUC réalise un document cette année qui a comme thème l'écocitoyenneté ce qui démontre son intérêt pour la question et donc l'utilité de ce thème dans notre étude.
- Les aspects législatifs et réglementaires : peu de gens connaissent les différentes procédures existantes en matière de protection de l'environnement. Certains sites de la communauté urbaine présentent des protections, ou un zonage particulier au POS, et abritent des espèces protégées. Ces sites pourraient faire l'objet d'une sensibilisation aux outils de la protection de l'environnement, ainsi qu'aux différents acteurs de l'environnement (état, collectivités locales, associations notamment),

V.3. ANALYSE DES POTENTIELS D'INTERPRETATION

- La connaissance du fonctionnement des milieux naturels en lien avec les activités humaines : le bocage, les landes, les zones humides. La CUC est très marquée par le milieu marin. La mer intervient à différents niveaux. Elle est un milieu naturel que les habitants et touristes apprécient en particulier l'été. Mais elle intervient également dans la vie économique avec notamment la pêche. Le thème de la mer est riche en variété de thèmes à aborder: action sur le climat, intervention de la mer dans le cycle de l'eau, passé militaire lié à la mer, la pêche, la surpêche et techniques de pêche, le rôle de la mer dans la biodiversité marine, l'évolution avec en particulier les différences poissons-Cétacés.
- La géographie et la lecture du territoire : le territoire de la CUC possède de nombreux reliefs qui pourraient faire l'objet de thèmes à exploiter comme la formation de ces reliefs, les différents types de substrat, la formation et la composition des sols, l'expansion de l'urbanisation...
- La ressource en eau : La CUC mène des actions depuis quelques années sur les déchets mais également sur l'assainissement. Il est important d'informer l'ensemble du public sur le fonctionnement du réseau d'eau usée et d'eau potable au sein de la CUC. Une exposition a circulé dans les villes de l'agglomération et est aujourd'hui mise à disposition des organismes qui le souhaitent. Une plaquette intitulée "Améliorer la qualité des eaux" s'adresse en particulier aux habitants ayant un problème de raccordements. Cependant les habitants n'ont pas forcément idée de l'ensemble des opérations effectuées pour traiter l'eau et les alimenter. Il existe sur le territoire de la CUC un petit patrimoine vétuste ou en usage lié à ce thème. Le thème de l'eau et de son traitement en général peut donc être intéressant à exploiter.
- Le patrimoine local : la CUC dispose d'un patrimoine riche au niveau archéologique, historique, militaire. Ces éléments font partie de l'environnement et il est donc intéressant de les relier à l'histoire du site. De plus les contes et légendes et l'histoire des plantes exotiques et invasives retracent aussi l'histoire d'un site.

V.4. LES ENJEUX

La CUC, bien que ne présentant pas de milieux particulièrement remarquables, dispose d'une diversité de sites. Le patrimoine est relativement banal avec quelques éléments patrimoniaux, mais la nature ordinaire mérite attention. Les sites de fort intérêt écologique sont connus et sont pour la plupart inventoriés en tant que ZNIEFF. Ces milieux abritent des espèces remarquables, rares ou protégées.

Les sites sont assez dispersés et souvent de taille relativement petite mais ils couvrent l'ensemble du territoire. Ainsi il y a toujours un site à proximité d'un quartier, d'un hameau. Même Cherbourg, qui est très urbanisé possède des milieux intéressants que ce soient des sites naturels avec les landes de la montagne du Roule ou des parcs et jardins composées d'espèces exotiques originales.

La plupart des milieux sont classés en zone ND au POS ce qui ne les protègent cependant pas totalement. De plus, des changements de statut sont possibles. Actuellement, la population a plutôt tendance à s'éloigner du centre-ville pour gagner la périphérie de la CUC. Il faudra donc surveiller ce nouveau phénomène, susceptible de créer une pression urbaine sur des sites actuellement relativement préservés.

Le site de la CUC dispose de structures déjà en place en matière d'environnement et d'éducation à l'environnement. Une coopération s'opère déjà entre ces différents acteurs : la CUC a pris le relais de la Maison de la Nature et de l'Environnement de Cherbourg-Octeville en ce qui concerne la sensibilisation des déchets. La Maison du Littoral et de l'Environnement a un projet de sentiers qui associerait le club nautique. Cependant ces actions de coopération sont très rares. Une meilleure concertation permettrait sans doute d'optimiser l'organisation de l'éducation à l'environnement au sein de la CUC (échange de panneaux d'exposition, échange d'expériences, complémentarité au niveau des activités proposées...).

VI. ANNEXES

Présentation des grandes problématiques environnementales générales

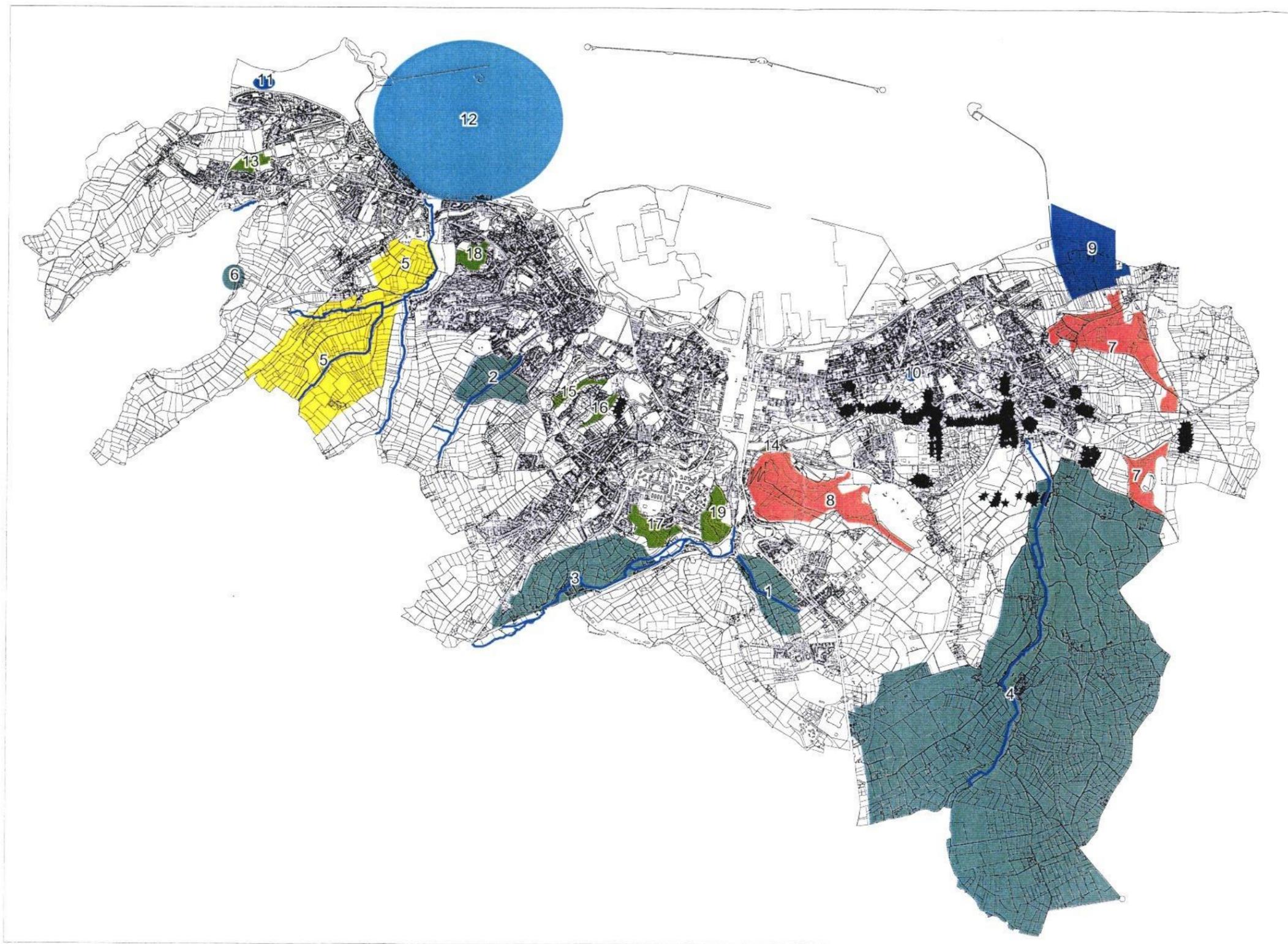
	Connaissance du milieu et patrimonialité	Usages et gestion	Nuisances	Ecocitoyenneté	Patrimoine bâti	Législation
Air	Qualité de l'air (pollution, rôle des végétaux dans la qualité de l'air (production d'oxygène)...) Constitution de l'atmosphère avec la spécificité de la Terre par rapport aux autres planètes	Elément essentiel à la vie aérobie (Respiration des êtres vivants) Source d'énergie Dépollution (filtres pour la rétention des particules polluantes)	Source de pollution : domestique, industrielle, agricole Type de polluants Effet sur la santé Phénomènes climatiques (tempête, ouragan)	Utiliser les moyens propres de circulation (pistes cyclables...)	Moulin à vent Eoliennes	Loi sur l'air
Eau	Cycle de l'eau, Réseau hydrographique Traitement de l'eau Faune et flore aquatique	Alimentation en eau pour les Hommes et les autres organismes Source d'énergie Gestion de l'eau (réseau de traitement et d'assainissement)	Source de pollution : domestique, industrielle, agricole	Economie d'eau Moindre pollution par l'utilisation de quantités adaptées et de produits moins polluants que d'autres.	Barrages Bassins Lavoirs Moulins Pompes	Loi sur l'eau
Milieu naturel	Reconnaissance des espèces Fonctionnement des écosystèmes.	Production (agriculture, forêt, pêche...) Espaces de détente et de promenade Gestion et biodiversité	Dégradation (déchets, détérioration de matériel...) Pollution chimique (engrais, pesticides) Pollution génétique (Organisme Génétiquement Modifié) Pollution lumineuse Pollution sonore	Respect des espèces et du milieu Bioéthique		Types de protections (ZNIEFF, ENS..)
Sol et sous-sol	Fonctionnement et constitution d'un sol	Décomposition de la matière organique Matériau pour construction	Pollution des sols et des sous-sols Destruction de sol Imperméabilisation des sols	Limiter les pollutions	Archéologie	
Paysage	Lecture du paysage		Points noirs			Loi paysage et autres outils réglementaires (sites inscrits, classés, ...)

Cartographie et fiches des espaces retenus

Numéro de site	Site
1	Vallée de Crève-Coeur
2	Vallée du Fay
3	Vallée de Quincampoix
4	Vallée du Trottebecq
5	Hainneville-Haut, Vallée de la Bonde, Vallée du Vaublat
6	Barrage du Rouland
7	Landes autour de Tourlaville
8	Landes de la montagne du Roule
9	Plage et arrière-plage de Collignon
10	Zone centrale de Tourlaville
11	Arrière-plage de Querqueville
12	Baie de Querqueville
13	Parc du château de Querqueville
14	Jardin public de Cherbourg de l'Avenue de Paris
15	Vallon de la Bucaille
16	Vallon des Roquettes
17	Vallon Sauvage
18	Fort des Couplets
19	Parc de la Fauconnière

LOCALISATION DES MILIEUX NATURELS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE CHERBOURG

LOCALISATION

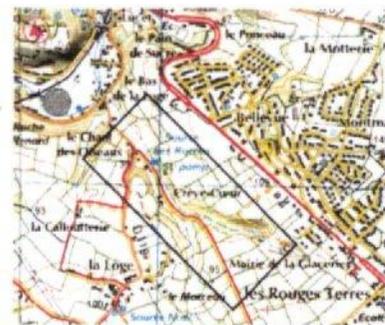


-  Landes
-  Bocage
-  Parcs urbains boisés
-  Vallées
-  Zones humides
-  Milieux marins et littoraux
-  Réseau hydrographique
- 1, 2, 3 Numéro de fiche de site

Vallée de Crève-Coeur

CARTE D'IDENTITE

Commune : La Glacerie
Superficie : 39 ha
Statut du site : Le site est classé en zone ND au POS
Type d'espace : Vallée boisée et bocagère



Le site dans son environnement

La vallée du Crève-coeur est à l'ouest des quartiers de Bellevue et de Montmartre de la Glacerie. Elle se trouve à l'est des boisements du Tronquet et de la zone bocagère (la Caillouterie)

Les éléments remarquables du paysage

Le chemin de Crève-Coeur monte régulièrement vers le sud. La route est bordé d'arbres et de végétation diverses qui bouchent la vue. Cependant certaines trouées permettent d'avoir une vue sur la vallée en direction des Rouge-terres.



Description et interrelation entre les différents milieux

Ce site est un vallon enserré dans l'urbanisation constitué de prés bocagers entourés de haies denses comportant de nombreux arbres.

Intérêt patrimonial environnemental

Cette vallée de 15 ha est le poumon vert de l'agglomération. Elle est insérée dans l'urbanisation mais a gardé un aspect naturel. La Chouette hulotte y niche. Aucune autre donnée floristique ou faunistique n'a été trouvée. Cependant, la présence du ruisseau temporaire du Crève-Coeur et le caractère préservé de la vallée laisse entrevoir des potentialités floristiques et faunistiques intéressantes.



Accessibilité

Le chemin du Crève-coeur permet de traverser cette vallée du nord au sud.

Accueil du public

Aucun aménagement n'a été repertorié sur le site qui reste à caractère privé au moins au niveau du bocage. Très peu de sentiers permettent la découverte du site. Un des petits chemins qui part du chemin du Crève-coeur semble entretenu mais il ne semble pas y avoir d'aménagements particuliers.



Synthèse (synthèse écopaysage et sa fréquentation, évolution prévisible du site, son intérêt et les projets)

Ce vallon est un de ceux sur lesquelles l'urbanisation voisine est le moins perçue. Il existe un projet de requalification hydraulique (bassin d'orage). Ce projet serait respectueux du milieu naturel, sportif (réalisation d'un parcours gymnique) et ludique avec l'eau.

La vallée du Fay

CARTE D'IDENTITE

Commune : Equeurdreville-Hainneville

Superficie : 30 ha

Statut du site : La vallée du Fay est classée en zone NDa au POS.

Type d'espace : Vallon bocager



Le site dans son environnement

La vallée du Fay se trouve à l'extrême sud est d'Equeurdreville-Hainneville, en limite d'agglomération.

Les éléments remarquables du paysage

Des éléments du patrimoine militaire sont aujourd'hui inaccessibles mais on façonné l'aval de la vallée. A l'amont, la vallée ressemble aux autres vallons de la CUC, mais reste préservé de toute infrastructure.



Description et interrelation entre les différents milieux

Cette vallée est constituée de prés humides, de haies et de pacages. Ce vallon encaissé est orienté nord-est-sud ouest et le ruisseau du Fay s'écoule en son sein. Les haies sont soit bien stratifiées quand elles sont parallèles aux courbes de niveaux et complètes (strates arborescente, arbustive et buissonnante), mais moins fournies lorsqu'elles s'inscrivent dans le sens de la pente. Les parcelles de bas fond de vallée sont régulièrement inondées par les petites crues du ruisseau et l'écoulement du bassin versant ce qui permet la présence de quelques espèces végétales de zones humides.

Intérêt patrimonial environnemental

Ce site ne comporte pas d'espèces rares recensées. Cependant il offre une diversité importante au niveau floristique et faunistique. Les prairies sont formés de groupements classiques avec les graminées : Dactyle aggloméré, Houlque laineuse, flouve odorante... On y trouve également l'Achillée millefeuille, l'Agrostide capillaire, le Lin bisannuel, le Plantain bisannuel.... Les haies sont constituées d'éraable champêtre, de châtaigner, de noisetier, de hêtre ...Enfin en fond de vallée, on trouve le Jonc des crapauds, le Lotier des marais.... Ce milieu attire de nombreuses espèces d'oiseaux variés comme le Troglodyte mignon, la Fauvette à tête noire ou encore le Pinson des arbres.

Accessibilité

La vallée du Fay est accessible par la rue de la petite Vaujouenne et le chemin qui prolonge la rue René Schmitt.

Accueil du public

Ce site ne présente aucun aménagement hormis le petit sentier dans le prolongement de la rue René Schmitt. Ce sentier débute par une barrière qui n'encourage pas à s'y engager.



Synthèse (synthèse écopaysage et sa fréquentation, évolution prévisible du site, son intérêt et les projets)

Ce site ne présente pas d'intérêt majeur au sens où aucune espèce particulièrement rare n'y a été relevée. Cependant, il présente une diversité importante et s'inscrit comme une coupure verte dans le milieu urbain. Il est ainsi un lien vers le bocage. Il semble que ce site s'inscrirait dans le projet plus large de l'aménagement du parc du Tôt étudié depuis 1990 par la Municipalité avec création d'un bassin d'orage, aménagement d'un parc à l'anglaise et création d'un practice de golf.



Vallée de Quincampoix

CARTE D'IDENTITE

Commune : Octeville-La

Glacerie

Superficie : 85 ha

Statut du site : La vallée est classée en zone ND et NDi au POS

Type d'espace : Zone boisée et de bocage traversée par la Divette



Le site dans son environnement

Le site se trouve en limite des communes de Cherbourg-Octeville et de la Glacerie. Il se situe au sud de l'urbanisation de Cherbourg-Octeville.

Les éléments remarquables du paysage

Cette vallée est bien visible de la départementale 900 qui nous permet de la découvrir par le fond de vallée



Description et interrelation entre les différents milieux

La Divette circule en méandres au fond de cette vallée et traverse des prés humides. Ce milieu est prolongé à l'est par les boisements de la Roche du Tronquet et le bocage du Pont Cosnard et de la Roche au Chat. Elle fait donc partie d'un milieu plus vaste. De plus au nord de la vallée se situe le vallon sauvage ce qui crée un ensemble naturel plus vaste.

Intérêt patrimonial environnemental

Les méandres de la Divette créent un milieu humide de fort intérêt écologique. Nous ne disposons pas d'inventaire écologique. La Divette longe la route départementale 900 qui peut-être source de pollutions. Il est important d'en tenir compte d'autant plus qu'une grande partie de l'alimentation en eau potable de la CUC se fait par le captage des eaux brutes de la Divette.



Accessibilité

La vallée est accessible par la route départementale 900, par le chemin de la Jouennerie et par le chemin des grands rogatins.

La vallée de Quincampoix est inséré entre le boulevard de l'Atlantique et la départementale 900 d'où partent des chemins qui permettent d'accéder à la vallée.

Accueil du public

Aucune structure d'accueil du public n'a été relevée hormis les sentiers comme celui des petits rogatins qui permet de traverser la vallée du nord au sud.



Synthèse (synthèse écopaysage et sa fréquentation, évolution prévisible du site, son intérêt et les projets)

Des données manquent pour attester rigoureusement de l'intérêt écologique de la vallée, qui est toutefois une véritable porte drapeau de l'identité du territoire, espace vitrine de la CUC le long d'une route très passante. Entre le Pont Cosnard et La Prévalerie, la nouvelle station de traitement des eaux est en construction.



La vallée du Trottebecq

CARTE D'IDENTITE

Commune : La Glacerie, Tourlaville

Superficie : 1040 ha

Statut du site : Site inscrit (15/04/83) sur Tourlaville et La Glacerie (environ 1200 ha).

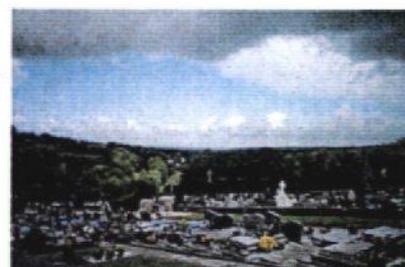
ZNIEFF 2 sur La Glacerie (549.28 ha)

Au POS, la vallée est classée en zone NDa pour le golf, en zone ND et en zone NC

Type d'espace : Vallée boisée et couvertes de landes

Le site dans son environnement

La vallée du Trottebecq occupe la partie ouest de la Glacerie et une petite partie au sud de Tourlaville. Elle s'étend même au delà des frontières de ces 2 communes puisqu'on la trouve également sur Digosville. Elle est délimitée à l'est par quelques zones de bocage et par l'urbanisation de la Glacerie. Au nord de la vallée se trouve la lande Saint-Gabriel et l'urbanisation de Tourlaville. A l'est de la vallée s'étendent les zones bocagères et les boisements de Digosville et le Mesnil au Val.



Les éléments remarquables du paysage

La vallée est longée dans sa partie ouest par la route nationale 13 d'où l'on peut découvrir la vallée (La Blanche Lande). Le village de la Verrerie est resté pittoresque et offre de belles vues comme celles à partir du cimetière au nord du village vers le Moulin Ingouf. Au niveau patrimonial, de nombreux sites archéologiques y sont répertoriés (la Croix d'Or, Grandcamp, Bois des Roches). Le château des Ravalets (appartenant à la ville de Cherbourg) est un site médiéval, bénéficiant d'une protection au titre des monuments historiques. Le village de la Verrerie abrite le musée de La Glacerie. Le passé historique du site (Manufacture Royale), et le golf sont des attraits touristiques.

Description et interrelation entre les différents milieux (le type de milieu et leurs relations)

La vallée du Trottebecq est profondément creusée dans les schistes et les grès primaires et la vallée est traversée du nord au sud par le Trottebecq et de nombreux affluents. Le bassin versant du Trottebecq est constitué de divers milieux: boisements, prés humides, vallons, cours d'eau, landes... Elle offre ainsi une série d'habitats hygrophiles et forestiers avec des tendances tourbeuses. Ces milieux sont des reliques de l'ancienne forêt de Brix, détruite au 18ème siècle. On trouve beaucoup de feuillus (hêtres, chênes pédonculés...) mais la végétation a souffert des campagnes d'enrésinement (mélèze, douglas...).



Intérêt patrimonial environnemental

L'humidité constante du site et les nombreux affleurements rocheux sont des milieux favorables à de nombreux végétaux rares. Certaines Fougères sont même protégées nationalement: c'est le cas de l'Hymenophyllum de Tontridge. Des mousses rares sont à signaler: *Hyocomium armoricum* et *Heterocladium heteropterum*. On y trouve également une graminée protégée régionalement: l'Agrostide à soie. La diversité des milieux permet également la présence d'une avifaune intéressante. On y rencontre par exemple la Buse variable, la Poule d'eau, l'Epervier (espèce remarquable). Les mammifères sont également représentés avec la présence, entre autre du sanglier (rare dans le Cotentin).



Accessibilité

La vallée du Trottebecq est accessible grâce au réseau routier qui la traverse. Des routes partent du boulevard de l'est vers le nord de la vallée. Quelques routes partent également de la nationale 13.

Accueil du public

La vallée est jalonnée de petites routes et de chemins. Les chemins de randonnées tels les n° 9, 21, 12 permettent de pénétrer à l'intérieur des boisements. Quelques milieux sont relativement inaccessibles ou les sentiers sont peu visibles (Blanche Lande, Grandcamp).

Synthèse (synthèse écopaysage et sa fréquentation, évolution prévisible du site, son intérêt et les projets)

Le Conseil Général a un projet d'Espace Naturel Sensible sur le site. Il s'agirait d'une zone de préemption déléguée aux communes avec contrôle sur les aménagements. L'agrandissement du golf est prévu.



Hainneville- Haut Vallée de la Bonde Vallée du Vaublat

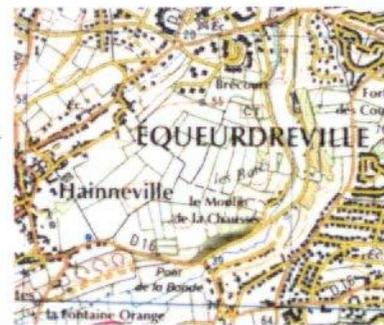
CARTE D'IDENTITE

Commune : Equeurdreville-Hainneville

Superficie : 190 ha

Statut du site : Le site est classé en zone 1 NA et ND au POS.

Type d'espace : Milieu bocager, landes, boisements.



Le site dans son environnement

Hainneville Haut est entouré par l'urbanisation de la commune sauf au niveau de sa partie sud qui se prolonge par la vallée du Vaublat et la vallée de la Bonde. Les ruisseaux de la Bonde (à l'est du site) et du Vaublat (à l'ouest du site) traversent les zones bocagères d'Equeurdreville-Hainneville avant de se rejoindre non loin du pont de la Bonde.

Les éléments remarquables du paysage

Le site d'Hainneville-Haut, comme son nom l'indique est situé en hauteur. Lorsque les haies de bocage s'interrompent ou qu'une trouée dans la végétation s'offre au visiteur, celui-ci a une vue d'ensemble sur la baie de Querqueville, en particulier au niveau du chemin du Moulin du Haut. Au niveau de la rue Ernest Renan, l'isolement des maisons du hameau Guilmel offre une sensation de tranquillité.

Le patrimoine bâti local présente notamment le lavoir de la Fontaine Orange et le Moulin du Haut.

Description et interrelation entre les différents milieux

La vallée de la Bonde et du Vaublat ainsi qu'Hainneville Haut sont des zones de bocage qui sont la continuité des entités bocagères de Tonneville et de Nouainville. Quelques petits boisements existent notamment à l'est de la chasse des Trois Chênes (ou Trois Quesnes). Les fonds de vallon sont ponctués de nombreuses petites zones humides qui recèlent certainement d'une entomofaune (libellules notamment) et d'une batrachofaune variée.

Intérêt patrimonial environnemental

Le site est un coin de nature en milieu de ville.

On y trouve les espèces typiques du bocage comme l'aubépine, le prunellier, le noisetier, le troène et le houx. Le chêne et le hêtre constituent les espèces les plus fréquentes au niveau de la strate arborescente (futaie).

De nombreuses espèces d'oiseaux nichent ou hivernent : le Faucon crécerelle, la Chouette effraie (espèce remarquable)...

Accessibilité

Le site est accessible par la rue Ernest Renan et la rue Léo Lagrange ainsi que par le chemin du Moulin de la Chaussée. Quant aux deux vallées, elles sont également accessibles par la route; la rue des Ruettes permet d'accéder au sentier qui propose la découverte de la vallée du Vaublat. La route de la Judée est un chemin départemental qui fait partie d'un sentier d'un circuit d'Hainneville (circuit n°2: la Fontaine Orange)

Accueil du public

L'accueil du public consiste en la présence de sentiers balisés sur la vallée du Vaublat et celle de la Bonde et sur la présence de chemins et de chasses sur Hainneville Haut. Le relief et la qualité des chemins peut rendre difficile l'accès aux poussettes et fauteuils roulants.

Dans le parc de la Bonde, on trouve des aménagements avec des espaces ludiques et de repos, un square avec des jeux destinés aux 0-8ans, ainsi qu'un équipement multisport.

Synthèse (synthèse écopaysage et sa fréquentation, évolution prévisible du site, son intérêt et les projets)

La présence des ruisseaux du Vaublat et de la Bonde permet à ce milieu d'abriter bon nombre d'espèces intéressantes. Les sentiers réalisés par la commune d'Equeurdreville-Hainneville permettent à la fois la découverte du milieu naturel et du petit patrimoine bâti de la commune notamment certains alignements d'arbres (chemin rural 35 bordé de noisetiers).



Barrage du Rouland

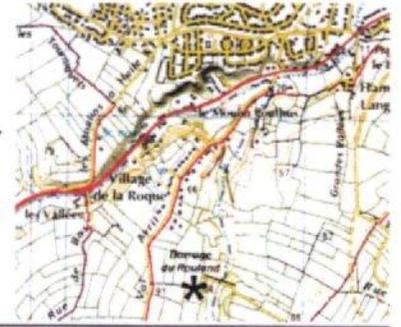
CARTE D'IDENTITE

Commune : Equeurdreville-Hainneville

Superficie :

Statut du site : Le site est classé en zone ND et NC

Type d'espace : Vallée boisée, ancien barrage



Le site dans son environnement

Le site est complètement inséré au sein de la zone de bocage de Querqueville sans cependant être loin de l'urbanisation de Querqueville qui se trouve un peu plus au nord par rapport au site.

Les éléments remarquables du paysage

Lorsqu'on se trouve sur le barrage, on domine la vallée qui est en contrebas et qui forme comme un océan de verdure. Les quelques percées dans la végétation permettent d'avoir une vue sur les strates plus basses et d'apercevoir le passage de la vie sauvage. Cette vallée encaissée est assez discrète dans le paysage.

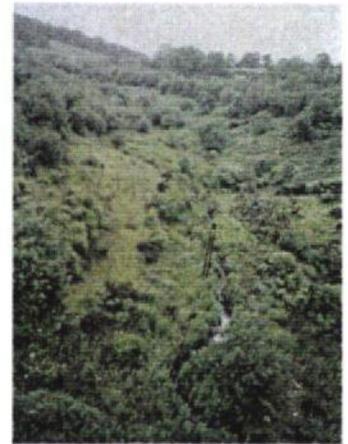


Description et interrelation entre les différents milieux

Le milieu est une vaste vallée boisée de feuillus qui progressent du haut vers le fond de la vallée depuis l'abandon de l'entretien du barrage.

Intérêt patrimonial

Les boisements de feuillus du site permettent la nidification d'espèces remarquables en particulier de l'Epervier et de plusieurs espèces de Fauvettes. On y trouve également la Poule d'eau, la bergeronnette des ruisseaux, la Rousserole effarvate, la Chouette hulotte et de le Chevalier guignette . Le site est le lieu de nourrissage pour certains martins pêcheurs (espèce remarquable) et pour l'Hirondelle de cheminée. Un inventaire précis de mammifères n'a pas été réalisé mais le site du barrage du Rouland abrite également des cervidés.



Accessibilité

Le barrage du Rouland est accessible par un chemin en pente qui part du prolongement de la rue du Granche à Equeurdreville-Hainneville.

La vallée étant en contrebas est n'est pas desservie.

Accueil du public

Le site ne présente aucun aménagement même aux alentours puisqu'il est entouré de bocage. Cependant de l'autre côté du barrage débute un sentier et la carte IGN au 25 000ème montre ce chemin traversant le bocage.



Synthèse (synthèse écopaysage et sa fréquentation, évolution prévisible du site, son intérêt et les projets)

La bibliographie consultée fait uniquement état d'inventaires ornithologiques. Cependant la tranquillité du milieu et la présence du ruisseau le Rouland peut laisser présager que ce site recèle aussi d'autres espèces intéressante tant au niveau floristique que faunistique. L'étude d'environnement de 1993 pour la Communauté Urbaine de Cherbourg faisait mention d'un projet de parc de loisir sur le site.



Landes autour de Tourlaville

CARTE D'IDENTITE

Commune : Tourlaville
Superficie : 16 et 59 ha
Statut du site : Le site est une ZNIEFF de type 1.
 La majorité du site est classée en zone ND au POS. Des parties sont classées NC ou UX.
Type d'espace : Lande haute et lande sèche



Le site dans son environnement

Les landes autour de Tourlaville sont situées à la périphérie est de la commune. La première lande est celle qui inclut la déchetterie de Tourlaville (lande des Couplets). La deuxième est la lande Saint-Gabriel situé juste au nord de la vallée du Trottebecq.

Les éléments remarquables du paysage

Ces landes ne présentent pas de particularité au niveau paysager. Elles sont assez confinées et peu perceptibles depuis la route par exemple. En effet la route des Couplets qui descend jusqu'au Becquet se situe en contrebas de ces landes et ne permet pas leur visualisation. Un habitat datant du Néolithique a été recensé au niveau des "Pierres coupées".



Description et interrelation entre les différents milieux

La lande des Couplets est en continuité avec le site de la plage et de l'arrière-plage de Collignon alors que la lande Saint Gabriel est en continuité avec la vallée du Trottebecq. Elles font donc partie intégrante d'une succession de milieux entre la mer et l'intérieur des terres.

Intérêt patrimonial environnemental

Ces landes sont inventoriées en tant que ZNIEFF de type 1. Les landes de Tourlaville correspondent à des landes rases à Bruyère (*Erica cinerea*), à Callunes (*Calluna vulgaris*) et Ajoncs (*Ulex europeus* et *Ulex galii*). La Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*) est également présente. Le millepertuis à feuilles linéaires (*Hypericum linarifolium*), rare, a été recensé au niveau de la falaise de Tourlaville. Sur ces landes, on observe la nidification du Traquet pâle et du Bruant jaune. Au niveau ornithologique, on note également la présence de passereaux rares comme l'Engoulevent d'Europe et la Fauvette pitchou. En période hivernale les blockhaus situés dans la lande la plus au nord sont un site d'hibernation pour les Chiroptères.

Ces landes constituent un milieu particulièrement intéressant mais une tendance à la baisse des surfaces d'intérêt écologique a été révélée par des observations faites en 1989 (Lecoite et Provost, Runguette) lié essentiellement à la dynamique des milieux.



Accessibilité

Le système routier encercle la lande des Couplets; elle est donc accessible par la route du Caplain et la route des Couplets. Pour la lande Saint-Gabriel la route de la lande Saint-Gabriel longe la lande par l'est.

Accueil du public

La lande des Couplets est située près de la Déchetterie. Les aménagements consistent en l'existence de chemins qui traversent la lande d'est en ouest. Quant à la lande Saint-Gabriel, elle présente en son sein des aménagements sportifs (terrain de base-ball)

Synthèse (synthèse écopaysage et sa fréquentation, évolution prévisible du site, son intérêt et les projets)

La lande Saint-Gabriel bien que présentant un intérêt écologique certain accueille certaines manifestations de 4*4 et de moto-cross qui ne favorisent pas le maintien du milieu. Pourtant ces sites ajoutés au site de Collignon et à la vallée du trottebecq offrent une surface de milieux naturels particulièrement intéressante en milieu périurbain.



Landes de la montagne du Roule

CARTE D'IDENTITE

Commune : Cherbourg
Superficie : 25 ha
Statut du site : ZNIEFF de type 1
 Au POS, classé IND et NCc
 Terrain militaire
Type d'espace : Landes



Le site dans son environnement

Les landes de la montagne du Roule sont un promontoire qui domine la ville de Cherbourg. Elles sont en limite de la commune de la Glacerie et au nord et à l'ouest elles dominent l'urbanisation.

Les éléments remarquables du paysage

La montagne du Roule est le relief le plus imposant de la Communauté Urbaine de Cherbourg puisqu'elle s'élève à une altitude moyenne de 110m. La route en lacets conduisant jusqu'au fort du Roule offre une vue imprenable sur l'ensemble de la rade de Cherbourg. Ce site témoigne du passé militaire de Cherbourg avec le Fort du Roule qui abrite le musée de la Libération.

Description et interrelation entre les différents milieux

Il s'agit d'une lande basse à *Erica cinerea* (Bruyère cendrée) pour 40% et d'une lande haute à *Ulex europaeus* et *Ulex galii* (Ajoncs) pour 60%. La lande de la montagne du Roule inclut une ancienne carrière accessible en contrebas du fort. Derrière les immeubles, le bois est accessible. Celui-ci revêt la forme de taillis densifiés par des plantations de résineux.

Intérêt patrimonial environnemental

Ce site est une ZNIEFF de type 1. De nombreuses espèces remarquables sont présentes sur le site; c'est le cas du Grand corbeau et de différentes espèces de Fauvettes. On y observe également la nidification du Traquet patre, du Rougequeue noir et plus rarement du Sizerin flammé et du Sizerin flammé. Ce milieu et la présence de parois verticales favorisent la nidification d'espèces spécifiques comme la Chouette hulotte et du Lorient (espèce remarquable) de façon toutefois assez rare.

Accessibilité

La montée des résistants est la route en lacets qui permet d'accéder directement au Fort du Roule. Une petite route part également de la rue Lefevre et Tourge.

Accueil du public

Les landes de la montagne du Roule sont un terrain militaire ce qui ne permet pas l'accès au public du milieu naturel. Celles situées sur les pentes le long de la montée des résistants sont inaccessibles à cause du relief.

Le Fort du Roule, lui est visitable puisqu'il abrite le musée de la Libération.

Synthèse (synthèse écopaysage et sa fréquentation, évolution prévisible du site, son intérêt et les projets)

Ce site présente à la fois un intérêt écologique, paysager et patrimonial. Cependant il appartient pour l'instant aux militaires et aucun projet concernant sa vente ou quoi que ce soit d'autre n'a été recensé. Le bois et la carrière sont toutefois deux espaces potentiels pour l'interprétation.



Plage et arrière-plage de Collignon

CARTE D'IDENTITE

Commune : Tourlaville
Superficie : 60 ha
Statut du site : Le site est classé en zone ND.ZNIEFF de type 1 pour les dunes et marais de Collignon
Type d'espace : Mares, dunes, bas-marais, prairie hygrophile, roselière et jardins.



Le site dans son environnement

Le site est proche de la zone littorale et est délimité au sud par l'urbanisation de Tourlaville et de Cherbourg et au sud par la départementale 116 qui traverse le bocage. A l'ouest du site se trouve la zone du Becquet.

Les éléments remarquables du paysage

La route départementale 120 descend continuellement jusqu'à la zone du Becquet mais n'offre pas de vues bien dégagées sur le site puisque la route est légèrement en contre-bas par rapport au milieu environnement. La montagne du Roule offre cependant une vue imprenable sur l'ensemble de la grande rade de Cherbourg qui comprend la partie rocheuse de la plage de Collignon. De la plage, on peut apercevoir le Fort de l'Île Pelée



Description et interrelation entre les différents milieux

La plage de Collignon est un littoral rocheux à l'ouest de la digue de l'est et sableuse à l'est. L'arrière plage est constitué de différents milieux notamment de bocage avec des prairies, de roselière, de mares et de bas-marais.. Les bas-marais sont dominées par une végétation d'herbes hautes avec de nombreuses graminées, des joncs et des scirpes. La roselière et les prairies présentent également une végétation haute (80cm à plus de 1 mètre). A l'est du site, au lieu dit les Goélands, les dunes et marais de Collignon sont une ZNIEFF de type 1.



Intérêt patrimonial

Ce site comporte une diversité des formes végétales. On y trouve deux espèces protégées nationalement: le Chou maritime et l'Elyme des sables. Des espèces d'intérêt patrimoniales se trouvent également sur le site telles le Scirpe maritime et l'Orchis négligé. L'Orge maritime, quant à lui bénéficie d'une protection régionale. Au niveau ornithologique, le Grand corbeau (espèce protégée par l'annexe III de la convention de Berne) niche sur le site. Il en est de même pour de nombreuses espèces communes telles la Bergeronnette grise ou le verdier d'Europe. On y trouve également le petit gravelot, l'engoulevent d'Europe. Six espèces de batraciens y ont été repérées sur 16 présentes en Normandie: dont les Crapauds calamite et accoucheurs.



Accessibilité

Les site de la plage de Collignon et des dunes et marais sont accessibles par la rue des Dauphins. Non loin du site se trouve une piste cyclable qui débouche au chemin de la mare.

Accueil du public

Le site est aménagé au niveau des espaces de loisirs et de tourisme de Collignon. On y trouve des bancs, un parcours sportif, une piscine et de vastes étendues herbeuses en forme de dôme qui font suite à la plage sableuse. De plus la Maison de la Nature et de l'Environnement se trouve sur cet espace et accueille population locale et touristiques même le dimanche. De nombreux parkings sont présents pour faciliter l'accès à tous ces espaces d'accueil.

Synthèse (synthèse écopaysage et sa fréquentation, évolution prévisible du site, son intérêt et les projets)

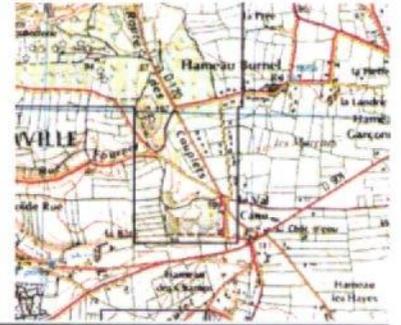
Ce site allie donc à la fois structures d'accueil, espaces verts et milieux naturels variés qui font déjà l'objet de diverses activités notamment par des sorties-animations organisées par la Maison de la Nature et de l'Environnement (MNE). En terme de projet, 6 sentiers sont en projet d'élaboration avec différentes thématiques par la MNE.



Zone centrale de Tourlaville

CARTE D'IDENTITE

Commune : Tourlaville
Superficie :
Statut du site : L'espace est classé en zone NDa
Type d'espace : Marais.



Le site dans son environnement

Le site se trouve totalement englobé dans l'urbanisation de Tourlaville puisqu'il est entouré du stade Léo Lagrange (à l'est), d'un lycée professionnel (à l'ouest), du parc d'activités de Sauxmarais au sud et des quartiers Bagatelle au nord. Il est longé sur sa limite nord par le ruisseau du Trottebecq.

Les éléments remarquables du paysage

Le site est totalement enclavé dans l'urbanisation. Il n'offre donc pas de vues particulières.

Description et interrelation entre les différents milieux (le type de milieu et leurs relations)

Des remblais ont déjà eu lieu sur la partie ouest du site, éliminant le milieu d'origine. Les travaux se poursuivant, il est possible que certaines données citées ci-après n'aient plus cours.

Le passage du ruisseau du Trottebecq offre la présence de zones humides avec une végétation spécifique de bord de ruisseau, une roselière, une végétation aquatique et la présence d'une saulaie près de la mare. On trouve également une prairie de fauche et en limite de parcelles, on note la présence de haie et de murets colonisés par la végétation.

Intérêt patrimonial

Ce site est un espace relique d'une zone de marais plus étendue. Il est aujourd'hui inséré au sein de constructions mais garde son intérêt du fait de la présence du Trottebecq qui permet le développement d'une végétation spécifique. C'est ainsi que l'on trouve des espèces comme la Cirse des champs, l'armoise, le Cirse commun, la Grande berce... sur le bord du ruisseau. La roselière est dominée par le Jonc nouveau. Le cortège floristique observé avec la saulaie est constitué du Gaillet gratteron, du Lycophe d'Europe et du sureau noir. La haie se compose d'espèces comme l'Aubépine monogyne, la Digitale pourpre, le Frêne... Enfin les murets sont colonisés par les ronces et l'Aubépine.

Accessibilité

Le site se trouvant en plein milieu urbain, il est parfaitement accessible par la rue de la chasse aux loups, la rue Méderic, la rue des colchiques.

Accueil du public

Ce site n'a pas du tout pour but d'accueillir le public. Aucune structure d'accueil n'est donc présente.

Synthèse (synthèse écopaysage et sa fréquentation, évolution prévisible du site, son intérêt et les projets)

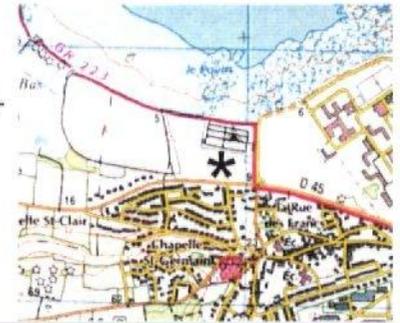
Ce site fait l'objet d'un projet pour son intégration dans les nouvelles constructions.



Arrière- plage de Querqueville

CARTE D'IDENTITE

Commune : Querqueville
Superficie :
Statut du site : Le site est classé en zone ND
Type d'espace : Zone humide



Le site dans son environnement

L'arrière-plage et la anse de Querqueville sont entourées par les zones bocagères proches d'Urville- Nacqueville à l'ouest, par l'urbanisation de Querqueville au sud et par le Fort de Querqueville à l'est. Un camping militaire est à proximité immédiate de la zone humide.

Les éléments remarquables du paysage

Le site est assez confiné dans le paysage et ne présente pas d'éléments remarquables au niveau paysager. Un patrimoine historique et militaire est présent puisque le centre d'instruction navale, les falaises et la plage (habitat antique) sont des zones archéologiques.



Description et interrelation entre les différents milieux

Le site de l'arrière-plage comporte 3 unités : une zone humide, une lisière sud et est eutrophe, et une prairie au contact de la zone littorale. Au niveau de la zone humide, la végétation est dominée par les joncs avec quelques enclaves d'Iris jaunes et de végétation basse flottante. La lisière voit se développer une végétation commune des fossés et zones artificialisées alors que les graminées dominent la prairie.

Intérêt patrimonial environnemental

Ce site est un espace relique des zones de marais arrière littoral autrefois très étendues. Les marais littoraux sont des milieux très riches et ce site abrite des espèces remarquables. C'est ainsi que l'on y trouve le Grand Souchet, espèce rare dans le nord Cotentin. Le site voit également le passage ou l'installation de nombreuses espèces d'oiseaux. Ainsi, la Bouscarde de Cetti (espèce relativement rare) ou la Mouette mélanocéphale (espèce rare) trouvent volontiers refuge au niveau de ce site.

Plus éloigné du site, dans l'anse de Querqueville, des mammifères marins sont régulièrement observés. On note ainsi la présence du Phoque gris et du Marsoin.

Accessibilité

Le site près du camping est accessible par le boulevard de la Hague qui longe la zone humide par le sud. A partir du site de l'arrière-plage l'accès à la plage est directe à partir de lisons douces (chemin piéton). La zone humide proprement dite n'est pas accessible par un chemin bien marqué. Un chemin longeant le boulevard de la Hague est bien entretenu sur quelques mètres puis devient moins praticable du fait de la végétation qui empiète sur le chemin. Des cheminements doux aménagés jouxtent le site.

Accueil du public

A proximité, sur la plage, se trouvent des jeux pour enfants et en été une buvette est ouverte.

Le Fort de Querqueville à proximité fait l'objet de visites notamment dans le cadre des " Dimanches du patrimoine" organisés par la commune.

Synthèse (synthèse écopaysage et sa fréquentation, évolution prévisible du site, son intérêt et les projets)

Ce site est un petit espace confidentiel à proximité de structures attirant touristes et population locale (camping, plage, jeux). La gestion de ce site suit les préconisations du Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement. Le projet de construction du parking a effectivement été réalisé.



Baie de Querqueville

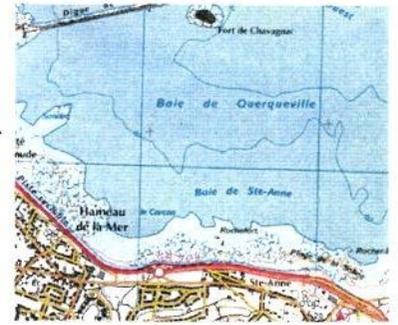
CARTE D'IDENTITE

Commune : Equeurdreville-Hainneville

Superficie :

Statut du site : Le site est classé en zone ND

Type d'espace : Milieu littoral



Le site dans son environnement

La baie de Querqueville se situe au nord de l'urbanisation d'Equeurdreville-Hainneville. La côte rocheuse avec la plage de la Saline sépare la baie de l'urbanisation. La baie est délimitée au nord par la digue de Querqueville avec le Fort de Chavagnac et la digue de l'ouest.

Les éléments remarquables du paysage

Les reliefs d'Equeurdreville et d'Hainneville offrent parfois des vues superbes sur l'ensemble de la baie de Querqueville. C'est le cas sur les hauteurs de Hainneville-Haut où les interruptions de la haie du bocage permettent d'avoir une vue imprenable depuis le chemin du Moulin du Haut. A Sainte-Anne, le pied de falaise est une zone archéologique de type 3 et le Fort Chavagnac fait parti du patrimoine militaire.

Description et interrelation entre les différents milieux

Les différents courants marins permettent à des formations de mode battu et de mode abrité de s'installer. Ainsi un étagement des différentes espèces d'algues peut s'opérer. La côte rocheuse, complexe granitique, est en lien étroit avec le milieu marin puisqu'elle constitue un lieu de repos pour de nombreux oiseaux marins. De plus, les va-et-vient de la mer ainsi que le phénomène de la marée créent des dépôts vaseux sur la côte rocheuse, sources de nourriture pour de nombreux oiseaux.

Intérêt patrimonial environnemental

De nombreuses espèces remarquables y ont été repérées en particulier au niveau de l'avifaune: différentes espèces de Grèbe, le grand Cormoran, le Bécasseau violet, le Guillemot de Troïl, le Pipit maritime, la Bernache cravant, le Tadorne de Bellon.. Certains mammifères marins sont également observés : le Dauphin commun, le Globicéphale noir, le Phoque gris.

Accessibilité

Le boulevard de la Saline et le boulevard de la mer longent la côte rocheuse de la baie de Querqueville et permettent ainsi d'accéder au site. Des parkings se trouvent sur ces 2 boulevards.

Accueil du public

Ce site est resté naturel. La buvette de la Saline et des bancs se trouvent sur les espaces verts à proximité du site (à l'est de la plage de la Saline).

Synthèse (synthèse écopaysage et sa fréquentation, évolution prévisible du site, son intérêt et les projets)

Ce site est un refuge pour de nombreuses espèces. Il est à proximité de l'urbanisation mais sa position en contrebas de la route l'en isole. C'est donc un site proche de la population locale, bien desservi par la route et aux alentours aménagés pour l'accueil du public (parkings).



Parc du chateau de Querqueville

CARTE D'IDENTITE

Commune : Querqueville
 Superficie : 5.25 ha
 Statut du site : Le site est classé en zone ND.
 Type d'espace : Bois municipal



Le site dans son environnement

Le parc du chateau se trouve au centre de l'urbanisation de Querqueville. A l'ouest, il cotoie des zones de bocage. Ce bois fait partie intégrante du parc du chateau.

Les éléments remarquables du paysage

Le bois se trouve sur un petit relief vallonné d'où l'on a une vue sur le chateau qui abrite actuellement la mairie, et sur le bassin et les aménagements devant la mairie (jeux, terrain de sport). Au sein de ce boisement se trouve un hêtre remarquable de part sa circonférence (100m de circonférence) et son histoire: il a été planté en l'honneur de la venue de Napoléon en 1811.



Description et interrelation entre les différents milieux

(le type de milieu et leurs relations)

Ce boisement est constitué de feuillus et de nombreuses espèces locales dominées par le hêtre. Depuis la tempête de 1987 qui avait beaucoup touché le parc, plus de 1000 arbres d'espèces locales (hêtre, chènes, érables) ont été plantés.

En contrebas du boisement, toujours au sein du parc du chateau se trouve un parc à l'anglaise datant du 19ème siècle dont de nombreuses espèces (rhododendrons pontiques, cordylines...) ont été ramenés de voyages lointains. Le bocage n'étant pas loin et représentant un milieu ouvert pouvant être apprécié par certaines espèces, on peut supposer que des échanges entre le bocage et le bois doivent se faire.

Intérêt patrimonial environnemental

L'étude d'environnement de 1993 pour la Communauté Urbaine de Cherbourg révèle la nidification de la Chouette hulotte et de plusieurs espèces de fauvettes (espèces remarquables).

Accessibilité

Le parc du chateau est parfaitement accessible par le réseau routier puisqu'il est proche de la mairie qui se doit d'être accessible à tous. On y accède donc par l'avenue de Couville. Le bois est traversé par des chemins forestiers qui permettent aisément la promenade. Cependant le bois étant sur un relief, les chemins pour y accéder sont légèrement en pente.

Accueil du public

Le bois en lui-même ne possède pas d'aménagement mais à proximité de la mairie, on trouve des jeux pour enfants, des bancs, une fontaine d'agrément. Autour des jeux pour enfants se trouvent des pelouses et non loin de là des structures sportives. Au niveau patrimonial, le chateau de Querqueville est un édifice typique des constructions monumentales du 18ème siècle et fait l'objet de visites organisées dans le cadre des "Dimanches du patrimoine" de Querqueville. De même le bois a déjà fait l'objet de visites avec un conférencier.

Synthèse (synthèse écopaysage et sa fréquentation, évolution prévisible du site, son intérêt et les projets)

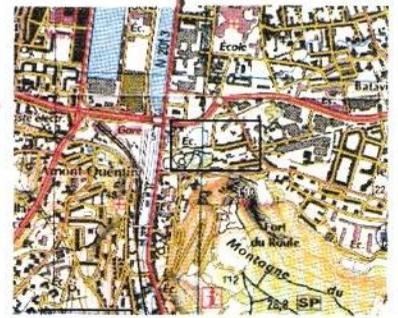
La mairie de Querqueville est très sensible à la mise en valeur de son patrimoine. Ainsi elle souhaite établir sur le bois du chateau qui lui appartient un inventaire écologique et un plan de gestion.



Jardin public de Cherbourg de l'Avenue de Paris

CARTE D'IDENTITE

Commune : Cherbourg
Superficie : 1,7 ha
Statut du site : Le site est classé zone UB au POS
Type d'espace : Jardin public



Le site dans son environnement

Le site se trouve au pied de la montagne du Roule, longeant par l'est l'avenue de Paris. Il est donc inséré dans l'urbanisation de Cherbourg

Les éléments remarquables du paysage

Situé au pied de la montagne du Roule, le site est assez discret.

En 1892, un buste de Jean-François Millet a été mis en place dans le jardin public, personnalité liée à la CUC. Le portail de l'Abbaye du voeu découvert en 1892 y est exposé.

Description et interrelation entre les différents milieux

Il s'agit d'un jardin public fondé en 1887. C'est également un parc zoologique qui comporte une mare alimentée par une source descendant de la montagne du Roule. Cette mare abrite des canards et des cygnes de Cascaroba. Un bassin, à proximité accueille 3 otaries à crinières. D'autres animaux évoluent dans la grande volière et l'enclos. Un inventaire écologique dans le secteur du Maupas a révélé des espèces rares comme *Luzula sylvatica* et une espèce assez rare: *Corydalis claviculata*.

Intérêt patrimonial environnemental

Il permet de montrer des animaux pas toujours accessibles aux enfants comme aux adultes.

Accessibilité

Le site est accessible par l'avenue Etienne Lecarpentier.

Accueil du public

Ce site est un jardin public. Il dispose donc d'aménagements adéquats pour accueillir le public (bancs...)

Synthèse (synthèse écopaysage et sa fréquentation, évolution prévisible du site, son intérêt et les projets)

Ce site est relativement éloigné des zones d'habitation. Son atout est l'exotisme de sa collection situé à proximité de sites naturels comme la Montagne du Roule.



Vallon de la Bucaille

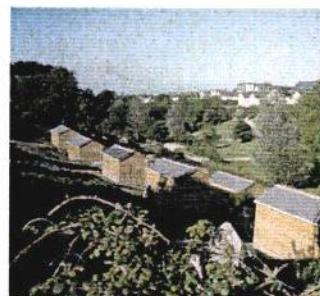
CARTE D'IDENTITE

Commune : Octeville
Superficie : 5 ha
Statut du site : Le site est classé en zone NDa au POS
Type d'espace : Vallon



Le site dans son environnement

Ce vallon est appelé également vallon de la Polle. Il est inséré au sein de la trame verte de l'urbanisation de Cherbourg-Octeville (jardins privés, espaces verts urbains). Au niveau de la rue René Schmitt, le site est entouré de jardins familiaux. Il se trouve en outre à proximité du centre universitaire, espace bâti présentant de vastes espaces pelouses.



Les éléments remarquables du paysage

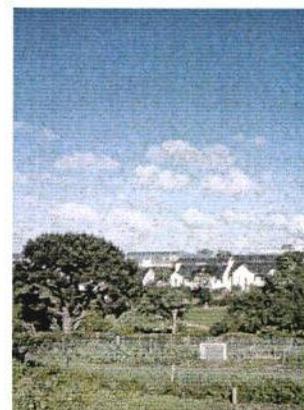
De la rue des Petites Fourches et de l'avenue Renée Schmitt, on peut avoir une vue plongeante sur ce vallon quand l'urbanisation et la végétation offrent des trouées.

Description et interrelation entre les différents milieux

Il s'agit d'un parc urbain avec pelouses, massifs de plantes horticoles florifères et bosquets ou arbres isolés.

Intérêt écologique

Nous n'avons pas connaissance d'inventaire réalisé sur ce site. Il s'agit toutefois d'une zone d'accueil de la biodiversité au sein de l'agglomération. Les espaces prairiaux par exemple complètent selon leur gestion les boisements pour l'accueil de la faune classique des jardins.



Accessibilité

A partir de la rue des Petites Fourches des escaliers permettent d'avoir accès au parc.

Accueil du public

La circulation piétonne est aménagée. Le site est traversé par de deux circuits piétons proposés par la commune d'Octeville. Il joue ainsi le rôle d'espace de liaison entre le bas de la communauté urbaine et les espaces de plateaux.



Synthèse

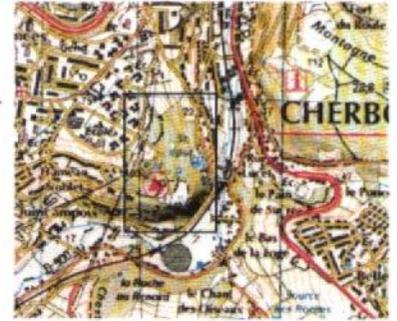
Ce site s'adresse surtout à la population locale que ce soit les habitants des quartiers environnants ou bien des étudiants qui fréquentent le site universitaire à proximité.



Vallon Sauvage

CARTE D'IDENTITE

Commune : Octeville
Superficie : 12 ha
Statut du site : Le site est classé en zone NDa au POS
Type d'espace : Parc urbain



Le site dans son environnement

Le vallon sauvage se situe au sud de l'urbanisation de Cherbourg. Ce vallon est donc entouré par la ville sauf sur son versant sud qui longe la vallée de Quincampoix

Les éléments remarquables du paysage

Le site du vallon sauvage est plutôt discret dans le paysage. Abordé par sa façade nord (rue d'Auvergne), le site offre quelques vues plongeantes sur le bas de la vallée lors des trouées dans la végétation. Il est très visible depuis le fort du Roule.

Description et interrelation entre les différents milieux

Ce vallon est constitué de plusieurs types d'habitats : zones aquatiques et humides, haie bocagères, vergers, zones boisées.

Intérêt patrimonial

Au niveau scientifique, il n'y a pas d'espèces patrimoniales mais le milieu offre différents types d'habitats diversifiés. La Maison de la Nature et de l'Environnement est implantée sur le site et se sert de ces différents milieux pour des actions pédagogiques. Elle a notamment organisé un chantier nature pour la réhabilitation de la mare du vallon.

Accessibilité

Le vallon est accessible par la rue d'Auvergne. La présence du vallon sauvage et de la structure de la Maison de la Nature et de l'Environnement (MNE) est très peu indiquée tant sur les panneaux routiers que sur le site du vallon même. En effet, l'indication qu'on se trouve bien dans le vallon sauvage n'apparaît qu'une fois bien engagé dans le chemin menant entre-autre à la MNE. Certains cherbourgeois eux-même ne connaissent pas l'existence de cette structure. La MNE est aussi appelée association APALE. Ainsi dans les pages blanches, par exemple, on ne trouve pas les coordonnées de la MNE lorsqu'on cherche à "Maison de la Nature et de l'Environnement".

Accueil du public

Ce parc est aménagé pour le public. On y trouve tout d'abord des chemins qui jalonnent le vallon, des panneaux d'indication de direction, un plan du vallon, des tables de pique-nique et un barbecue en briques alimenté en bois par les produits de taille...

Synthèse (synthèse écopaysage et sa fréquentation, évolution prévisible du site, son intérêt et les projets)

La Maison de la Nature et de l'Environnement existe depuis 7 ans et est surtout fréquentée par la population locale, en particulier par habitants du quartier des Provinces avec qui elle effectue des activités sur le jardinage. Ce vallon ne possède pas de spécificités particulières vis à vis d'espèces protégées, par exemple, mais bénéficie de milieux variés et de structures en place (MNE,...)



Fort des Couplets

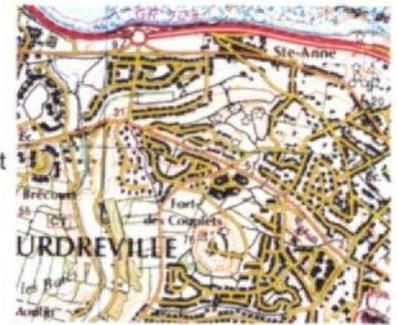
CARTE D'IDENTITE

Commune : Equeurdreville-Hainneville

Superficie : 8 ha

Statut du site : Le fort appartient à la marine nationale et est classé en zone UBs au niveau du POS. Autour du fort, le site est classé en zone NDa.

Type d'espace : Parc urbain alternant des surfaces boisées des pelouses



Le site dans son environnement

Le site est complètement encerclé par la zone urbaine d'Equeurdreville-Hainneville. A l'est du Fort se trouvent cependant les zones bocagères d'Hainneville-Haut.

Les éléments remarquables du paysage

Le fort est peu perceptible des chemins l'entourant car il est entouré d'espèces arborées.

Description et interrelation entre les différents milieux

Il s'agit d'un parc urbain comportant des pelouses et présentant des plantations arborées.

Intérêt patrimonial

Aucun inventaire n'a été réalisé sur ce site de petite surface ne présentant pas à première vue d'intérêt majeur en matière de faune et de flore. Le fort appartient à la marine et abrite des structures d'activités sportives.

Accessibilité

Le site est accessible par la route par le chemin de la Redoute entre autre. La piste cyclable longeant l'avenue Jacques Prévert et la rue Arago entoure le site ui offrant un accès privilégié. Le parc est parcouru par des chemins, certains goudronnés dont un mène au fort pour la pratique des différentes activités qui y sont proposées. Les chemins et l'ensemble du parc sont donc fort bien entretenus.

Accueil du public

Il accueille les habitants avoisinant le site

Synthèse (synthèse écopaysage et sa fréquentation, évolution prévisible du site, son intérêt et les projets)

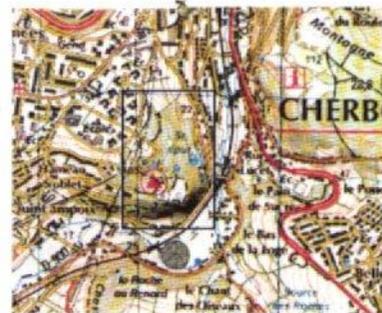
Ce site ne présente pas à priori un intérêt majeur sauf si un inventaire venait à y découvrir un patrimoine naturel. La vente du Fort est projetée.



Parc de la Fauconnière

CARTE D'IDENTITE

Commune : Cherbourg
Superficie : 14 ha
Statut du site : Le site est classé en zone IND
Type d'espace : Plateau boisé



Le site dans son environnement

Le parc de la Fauconnière est inséré dans l'urbanisation de Cherbourg. Au sud du parc se trouvent le bocage situé sur la Glacerie ainsi que la vallée de Crève-Coeur. Le site se situe non loin du quartier des Provinces et constitue donc un milieu attirant surtout la population locale.

Les éléments remarquables du paysage

Le parc de la Fauconnière est situé sur un relief moins imposant que celui de la Montagne du Roule mais qui permet tout de même d'avoir une vue d'ensemble des landes du Roule lorsqu'on se promène sur la partie est du parc. Il est dominant par un imposant point de repère : un château d'eau.

Description et interrelation entre les différents milieux

Le parc de la Fauconnière est constitué des boisements du jardin botanique du docteur Favier qui recèlent de nombreuses espèces exotiques et des boisements formant une couronne sur le versant sud et est du parc. Ce site avec la montagne du Roule et le vallon sauvage constitue une ceinture verte au sud de Cherbourg.

Intérêt patrimonial environnemental

Ce milieu, grâce à la présence des abrupts rocheux, des arbustes et des jardins environnants permet la fréquentation et même la nidification d'espèces remarquables comme le Grand corbeau. Un inventaire écologique a révélé la présence d'une espèce très rare (*Allium triquetrum*) et d'une espèce rare : *Pentaglossis sempervirens*. Au niveau du patrimoine, il est à noter que le jardin du docteur Favier est un site inscrit. Aucun inventaire n'ayant été fait ou nous ayant été communiqué, nous ne disposons pas d'autres données concernant la faune et la flore.

Accessibilité

Le site est accessible par la rue de Lorraine qui se prolonge jusqu'à l'intérieur du parc. Ce parc est un espace de proximité en particulier pour les habitants du hameau Noblet. Le parc est parcouru par des chemins sablonneux dont certains (ceux sur le versant est et sud entre-autre) sont en bord de falaises.

Accueil du public

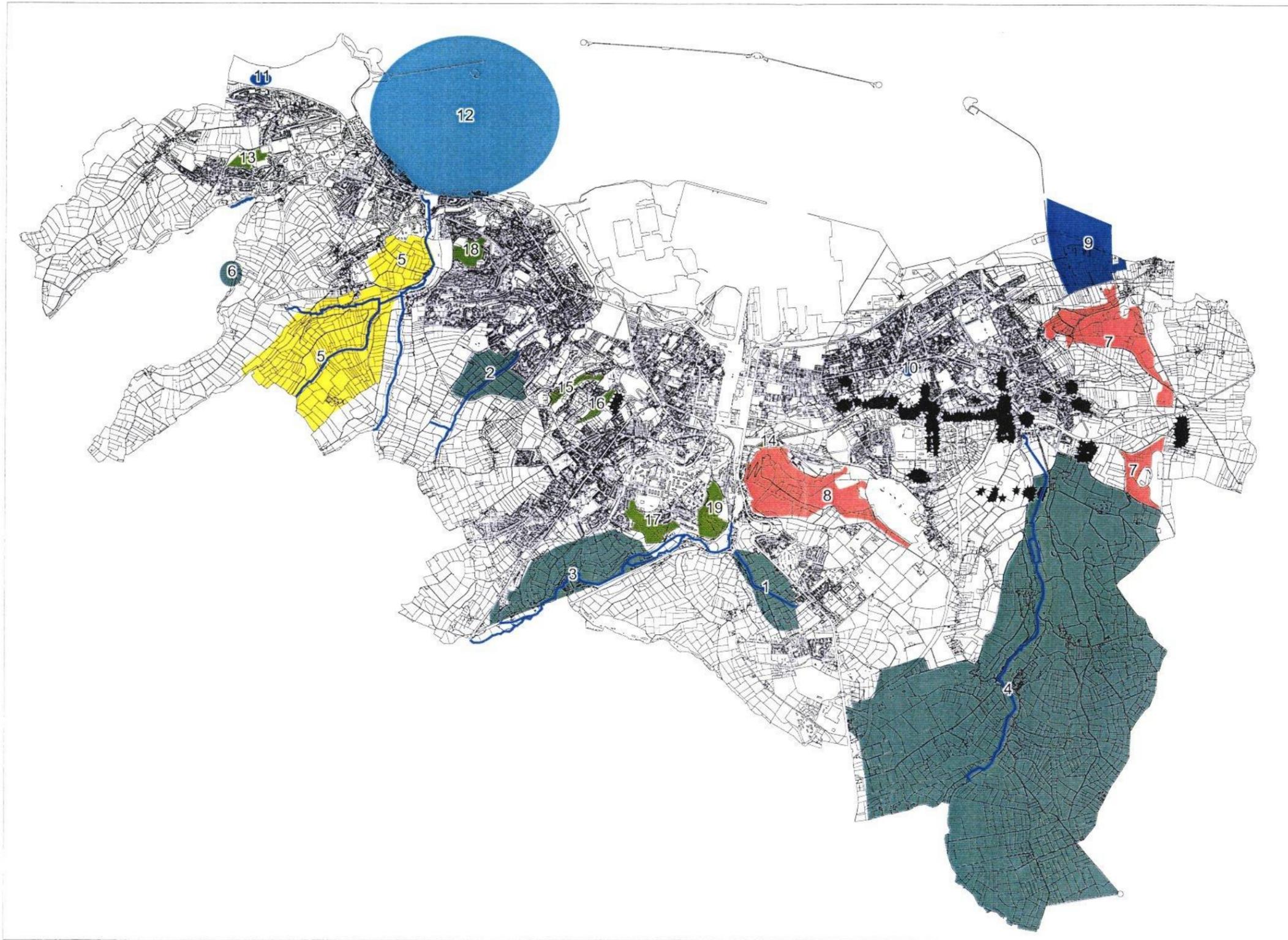
Le prolongement de la rue de Lorraine dans le parc est goudronné et donne sur les différents aménagements en place (terrain de sports , mur d'escalade, bancs et corbeilles à papier...). Les chemins en bordure de falaise sont assez dangereux puisqu'il n'y a pas encore de structures de protection empêchant les enfants notamment de tomber.

Synthèse (synthèse écopaysage et sa fréquentation, évolution prévisible du site, son intérêt et les projets)

Ce parc, tout en étant un espace de proximité, allie de forts atouts paysagers et écologiques.

LOCALISATION DES MILIEUX NATURELS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE CHERBOURG

LOCALISATION



-  Landes
-  Bocage
-  Parcs urbains boisés
-  Vallées
-  Zones humides
-  Milieux marins et littoraux
-  Réseau hydrographique
- 1, 2, 3 Numéro de fiche de site

VII. BIBLIOGRAPHIE

Agence Brun et Folléa-Gautier. Plan de paysage, Communauté Urbaine de Cherbourg. 1999.

AMURE. Etude d'environnement, diagnostic du plan municipal d'environnement: propositions. Février 1992.

Bringer, J-P. Interprétation de la Petite Camargue Alsacienne. Ministère chargé de l'environnement, l'Atelier technique des espaces naturels. Janvier 1992.

Carte des POS

Couture-Tihlet, M. Au parc du château, visite guidée. Manche libre. 26 mai 2002.

Dauphin, M., Toumit, F. Mise en perspective des projets d'éducation à l'environnement sur le territoire de la Communauté Urbaine de Cherbourg. Centre Permanent d'Education à l'Environnement de la vallée de l'Orne. Mai 2000.

Dépliant "Améliorer la qualité des eaux" de la Communauté Urbaine de Cherbourg

Dépliant "Des zones de publicité restreinte à Cherbourg"

Dépliant "La Cité de la mer".

Dépliant "L'ancien Château de Querqueville".

Dépliant les Dimanches du Patrimoine. Querqueville. Saison 2002.

Dépliant "Maison du Littoral et de l'Environnement"

Dépliant Musée de la Glacière.

Dossier "l'interprétation". L'Encre Verte. n°40, printemps-été 2001. Réseau Ecole et Nature.

Dossier de presse de la ville de Cherbourg. Bibliothèque Municipale de Cherbourg. Fonds normands.

Dossier d'informations générales "Cap sur Cherbourg". Ville de Cherbourg. Novembre 1996.

Fascicule "Faites escale à Cherbourg". Maison du Tourisme de Cherbourg et du Haut-Cotentin. 2002.

Fascicule "Sentiers piétons Communauté Urbaine de Cherbourg

Fiche de synthèse des données répertoriées. DIREN Basse-Normandie. 21 mai 2002. Extrait de la base de données BRIDGE.

Guénolé, C. Succès de la visite guidée du parc de la mairie. Presse de la Manche. 23 mai 2002.

Guide pratique 2002-2003. Cherbourg, Presqu'île du Cotentin. Département de la Manche.

Maffre, E. Charte paysagère: diagnostic. Direction des services techniques. Division espaces verts. Ville de Cherbourg. Mars 2000.

Maffre, E. Charte paysagère: projet. Direction des services techniques. Division espaces verts. Ville de Cherbourg. Mars 2000.

Schéma directeur de la région de Cherbourg. Syndicat d'étude pour la révision du Schéma directeur de la région de Cherbourg. Approuvé le 26 novembre 1998.

VIII. PERSONNES CONSULTÉES

Organisme	Nom	Fonction
Mairie d'Equeurdreville-Haineville	M Pesnel	Services techniques environnement
Mairie de Querqueville	Mme Leperchois	Elu cadre de vie, environnement
Mairie de la Glacerie	M. Lemarchand	maire
	M. Le Gall	Secrétaire général
	M. Rihouey	Elu à l'environnement
Mairie de Tourlaville	M. Lepelletier	Elu
	M. Vignier	Elu à l'environnement
Mairie de Cherbourg-Octeville	Monsieur Poirier	Responsable des services techniques
Service Politique de la Ville Ville de Cherbourg	M Debout	Atelier Permanent du Paysage
DIREN Basse Normandie	M. Hirard	Contact téléphonique
Direction Départementale de l'Équipement	Mme Pagny	Cellule conseil en aménagement
Chambre d'agriculture	M. Lallement	Service environnement
	Mme Hédou	Secrétaire du service agri-tourisme
Office du tourisme de Cherbourg	Mme Bérot	directrice
Bureau du comité départemental de randonnée pédestre	Mme Letollec	Présidente